

le prolétaire

bimensuel parti communiste international (programme communiste)

programme communiste

revue théorique trimestrielle

Abonnement annuel : 40 F - 350 FB - 8.000 Lires - 20 FS - 240 Esc.
£ 3.50 - \$ 7.00

le prolétaire

journal bi-mensuel

Le numéro : 2 F - 15 FB - 400 Lires - 1 FS
Abonnement annuel : 40 F - 350 FB - 8.000 Lires - 20 FS

communist program

revue trimestrielle

Le numéro : 6 F - 60 FB - 800 Lires - 4 FS - 50 p. - \$ 1.00
Abonnement annuel : 24F - 240 FB - 3.000 Lires - 16 FS - £ 2.00 - \$ 4.00

il programma comunista

journal bi-mensuel

Le numéro : 1,50 F - 15 FB - 200 Lires - 1 FS
Abonnement annuel : 30 F - 300 FB - 5.000 Lires - 18 FS

el programa comunista

revue trimestrielle

Le numéro : 7 F - 70 FB - 1.000 Lires - 3,50 FS
Abonnement annuel : 28 F - 280 FB - 4.000 Lires - 14 FS

kommunistisches programm

revue trimestrielle

Le numéro : 6 F - 53 FB - 1.400 Lires - 3 FS - 3 DM
Abonnement annuel : 24 F - 212 FB - 5.600 Lires - 12 FS - 12 DM

el-oumami

bulletin bimestriel

Le numéro : 3 F - 20 FB - 600 Lires - 1,50 FS
Abonnement annuel : 18 F - 120 FB - 3.600 Lires - 9 FS

imprimerie spéciale

Solidarité prolétarienne contre le contrôle de l'immigration

12

5 F.

Sommaire

Introduction	3
1. Capitalisme et immigration	5
2. L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés	10
3. La signification de classe de la lutte contre le contrôle de l'immigration et pour l'égalité totale des droits entre travailleurs français et immigrés	17
4. La politique criminelle du réformisme social-chauvin	21
5. Les voies de garage du gauchisme et de l'anti-impérialisme démocratique	30
6. Les travailleurs immigrés sur le chemin de la lutte de classe	39
Appendice:	
- Quelques chiffres sur les flux migratoires	44
- L'oppression des prolétaires immigrés est la même dans tous les pays	45
- Quelques articles du "Prolétaire" sur l'immigration	49

le prolétaire

bimensuel parti communiste international (programme communiste)

Abonnement annuel : 50 F
Pli fermé : 80 F

Supplément au n° 305 du "Prolétaire"
Imprimerie spéciale - Directeur : Saro
Corresp. : 20, rue Jean Bouton, Paris 12e.



Introduction

La question de la lutte contre le contrôle de l'immigration, pour l'égalité totale des droits entre travailleurs, et contre les violences policières et racistes frappant la partie immigrée de la classe ouvrière, est une question permanente et cruciale, spécialement dans une métropole comme la France où une longue tradition de pillage impérialiste entretient encore, sinon des privilèges durables, du moins des sentiments ancrés de xénophobie et de chauvinisme dans de larges couches de la classe ouvrière.

Elle constitue un test pour tous les courants qui disent défendre les intérêts de la classe ouvrière, en traçant une frontière nette entre la politique de classe, internationaliste, et la politique social-chauvine, de collaboration de classe, mais aussi en disqualifiant tous ceux qui prétendent mélanger, d'une façon ou d'une autre, l'attitude de classe et celle de l'opportunisme ou du nationalisme.

Dans notre brochure de 1975, nous écrivions: "Les luttes répétées des travailleurs immigrés pour des conditions de vie et de travail moins inhumaines appellent la solidarité de classe inconditionnelle de tout le prolétariat. Il ne s'agit pas d'un devoir moral. La solidarité active de l'ensemble des travailleurs, quelle que soit leur nationalité, avec cette partie d'entre eux que le capitalisme mondial contraint à l'émigration, la lutte collective contre les restrictions mises à la liberté de déplacement, ainsi que contre toutes les discriminations, le racisme et la répression qui frappent les travailleurs immigrés, est une *nécessité vitale* pour toute la classe ouvrière. Sans cette solidarité, il est impossible de surmonter les divisions paralysantes entretenues par la bourgeoisie dans les rangs ouvriers, de forger l'unité prolétarienne indispensable pour se défendre efficacement contre le capital et pour préparer l'émancipation des travailleurs.

Cette lutte sera d'autant plus dure qu'elle se heurte non seulement à la répression bourgeoise sous toutes ses formes, mais à la criminelle *politique chauvine* des partis soi-disant "ouvriers" et des syndicats qu'ils dirigent. Ces directions opportunistes qui

• NON AU CONTROLE DE L'IMMIGRATION!

- liberté totale de circulation pour les travailleurs!
- abrogation de toutes les mesures discriminatoires et répressives en matière d'entrée, de séjour, de travail et d'immigration familiale!

• NON AUX REFOULEMENTS ET AUX EXPULSIONS!

- renouvellement automatique des cartes de séjour!
- régularisation des sans-papier!
- riposte de classe aux exactions policières et aux crimes racistes!

• DROITS EGaux POUR TOUS LES TRAVAILLEURS!

- suppression de toutes les discriminations dans l'embauche, le logement, l'école, l'aide aux chômeurs!
- abolition de la législation limitant les droits de réunion et d'organisation des étrangers en France!

parti communiste international (le prolétaire)

préconisent une "politique de contrôle de l'immigration" répondant aux "besoins du pays", c'est-à-dire du capital national, sont les mêmes qui se sont faites hier - et continuent à se faire - les complices de l'oppression impérialiste de l'Etat français et qui volent à son secours dans ses querelles de brigands avec les autres impérialismes. Ce sont les mêmes qui trahissent tous les jours les intérêts, même immédiats, de tous les travailleurs au nom de la paix sociale et de l'entente entre les classes. La défense efficace du prolétariat - immigré ou non - est inséparable du combat contre cette politique de collaboration de classes, combat qui doit être porté partout où il y a des travailleurs, dans les syndicats comme hors des syndicats, dans les usines comme dans les foyers et les quartiers, combat qui va dans le sens de la constitution d'un véritable front de classe contre le front uni de la bourgeoisie et de l'opportunisme".

Depuis, l'offensive de la bourgeoisie contre les prolétaires immigrés, aspect particulièrement odieux de l'attaque menée contre toute la classe ouvrière, n'a fait que s'accroître sous la pression de la crise. L'opportunisme, malgré sa démagogie hypocrite, a manifesté de plus en plus clairement son rôle d'agent actif de la bourgeoisie dans les rangs ouvriers, tandis que les groupes gauchistes se disqualifiaient un à un, soit par servilité envers le PC-PS et les syndicats, soit par incapacité à situer la lutte sur un terrain de classe.

Comme au cours des précédentes années, notre campagne de parti a tendu, tout en participant à toutes les luttes menées par les prolétaires immigrés contre les discriminations et le renforcement du contrôle de l'immigration, à favoriser cette "union grandissante des travailleurs", où les communistes voient le principal résultat des luttes de résistance ouvrières contre la pression du capital, et à renforcer le caractère de classe de ces luttes, contre toutes les tentatives de les ramener en arrière, sur un terrain acceptable pour la bourgeoisie et ses larbins.

La présente brochure, qui fait suite à celle qui a paru en septembre 1975, aujourd'hui épuisée, vise à contribuer à ce combat permanent.

Janvier 1980

1. Capitalisme et immigration

Les migrations ouvrières sont aussi vieilles que le capitalisme

Le phénomène moderne de l'émigration - immigration ne fait que prolonger et amplifier un phénomène aussi vieux que le capitalisme lui-même.

Le capitalisme naît en effet, d'une part en concentrant la richesse et les instruments de production aux mains d'une classe sociale, la bourgeoisie; d'autre part en expropriant par la violence la grande masse des paysans, chassés de leurs champs et privés de leurs moyens de travail, les outils et la terre. Il les transforme ainsi en prolétaires sans réserves, contraints de vendre la seule marchandise qu'ils possèdent, leur force de travail, à la classe des capitalistes, et de s'entasser à la périphérie de villes toujours plus surpeuplées.

Commencée à la fin du XV^e siècle, l'expropriation de la paysannerie d'Europe accompagne la naissance du capitalisme agraire et projette les masses misérables errant dans les villages et par les chemins vers les bagnes de l'industrie qui commence son expansion. Au XIX^e siècle, le phénomène s'accroît, déborde les frontières nationales: c'est ainsi qu'entre 1840 et 1914, 47 millions d'Européens quittent le vieux continent, essentiellement pour l'Amérique.

Avec l'impérialisme le même phénomène s'étend à l'échelle de continents entiers, qu'il entraîne dans les courants du marché mondial des capitaux, des marchandises et de la force de travail. Dans les métropoles impérialistes, les régions agraires se vident de leurs habitants, qui prennent à leur tour le chemin de l'usine. Dans les pays économiquement arriérés, l'introduction de la production pour le marché, la destruction de l'artisanat familial et des cultures vivrières, le poids écrasant de l'impôt, débusquent les paysans des campagnes, les chassent vers les villes, où finalement le chômage et la misère les contraignent à s'expatrier vers les pays plus industrialisés et surtout vers les grandes métropoles impérialistes qui s'engraissent du pillage de continents entiers.

Ainsi, tandis que le colonialisme, puis l'impérialisme, accélèrent l'intégration de centaines de millions d'hommes dans l'orbite du capitalisme, l'émigration entraîne des dizaines de millions de nouveaux prolétaires à la recherche d'un emploi. Et le capital, de plus en plus concentré et centralisé dans les grandes métropoles impérialistes, attire dans ses villes non seulement les masses "autochtones" expropriées, mais aussi celles d'autres pays et d'autres continents, accentuant ainsi à l'échelle mondiale la concentration de la richesse à un pôle, de la misère à l'autre.

L'impérialisme accentue encore le caractère international de la classe ouvrière

Qu'ils viennent de pays de démocratie parlementaire ou de dictature militaire, de républiques ou de monarchies, d'Etats indépendants ou de colonies, d'Etats issus de révolutions anticoloniales ou nés d'un compromis avec l'impérialisme, les nouveaux prolétaires suivent inexorablement le chemin de la paysannerie européenne décrit par Marx au siècle dernier. Les espaces agraires du monde entier, y compris ceux de la vieille Europe, se transforment ainsi en une immense réserve pour le capitalisme international.

Il est impossible d'échapper aux lois de fer du capital qui provoquent l'émigration non seulement au moyen de la violence ouverte, mais aussi, et de plus en plus, au moyen de la *violence sociale* qui résulte des rapports mercantiles, c'est-à-dire du "développement" économique et industriel. C'est pourquoi ce sont précisément les pays où un jeune capitalisme est en pleine expansion qui exportent le plus massivement leur main d'oeuvre, parce que cette accélération correspond à une plus grande intégration dans le marché

Les ouvriers n'ont pas de patrie

"La nationalité de l'ouvrier n'est pas française, ni anglaise, ni allemande, c'est le travail, l'esclavage libre, le marchandage de soi-même. Son gouvernement n'est pas français, ni anglais, ni allemand, c'est le Capital. L'air qu'il respire n'est pas français, ni anglais, ni allemand, c'est l'air de l'usine. Le sol qui lui appartient en propre n'est pas le sol français, ni anglais, ni allemand ; il se trouve à quelques pieds sous terre."

Marx, *Critique de l'économie nationale*

mondial et à une plus grande expropriation de l'artisanat agricole, industriel et commercial. Ainsi, il devient de plus en plus certain que, comme le disait le *Manifeste* de 1848, "*le travail industriel moderne dépouille le prolétaire de tout caractère national*".

Accords entre marchands et acheteurs d'esclaves

En tant qu'émigrants potentiels vers les grands centres industriels, les travailleurs des pays "exportateurs de main-d'oeuvre" - actifs et chômeurs, ouvriers et paysans pauvres ou sans terre - constituent pour le capital mondial la plus grande fraction de la partie "latente" de l'*armée industrielle de réserve*, sans cesse happée et rejetée, alternativement, par l'engrenage du capitalisme.

Le capital international ne pourrait pas fonctionner sans l'existence de ces esclaves salariés. Pour les Etats "importateurs", ils constituent la source de surprofits considérables; pour les Etats "fournisseurs", une source inépuisable d'exportation de marchandise humaine et de rentrée de devises. Tel est le contenu cynique des accords entre Etats relatifs à l'immigration, accords entre marchands et acheteurs d'esclaves, qui vont jusqu'à la collaboration la plus étroite dans le domaine de la répression contre les prolétaires qui refusent de jouer ce rôle.

Le capitalisme des pays impérialistes voit dans l'immigra-

Les calculs cyniques des bourgeois

Comme l'écrivait l'organe patronal l'*Usine Nouvelle* du 26 mars 1970 : "La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant (sic) de changer d'entreprise, de région, et le cas échéant de devenir des chômeurs indemnisés. L'immigration est encore fructueuse dans la mesure où elle permet à notre pays (au capital !) d'économiser une partie des frais d'éducation (assumés dans le pays d'origine) et de mieux équilibrer les charges de la nation : jeunes, les immigrés apportent souvent plus de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations."

De son côté, c'est ainsi que le directeur de l'Emploi de la Turquie vantait, en 1971, les "mérites" de l'ouvrier turc : " L'émigrant turc ne peut être comparé à aucun autre. Il est fort, sobre, discipliné. Pour lui, le travail est sacré. Jamais il n'est traître à celui qui lui permet de gagner son pain(...). On peut compter sur lui, il ne se livre pas aux mauvaises tendances".

tion la possibilité de disposer d'un volant de main d'oeuvre "souple", mobile, sous-payée, privée de tout droit, soumise à la menace permanente de l'expulsion, et donc à la fois plus rentable et plus vulnérable que le reste du prolétariat. Dans la période de prospérité qui a suivi la deuxième guerre impérialiste, l'immigration, y compris "clandestine", a été encouragée en France comme dans les autres pays impérialistes, comme un moyen, disait Pompidou en 1963, "d'avoir une certaine détente sur le marché du travail et de résister aux pressions sociales".

Les formules cyniques des bourgeois recouvrent la surexploitation, le travail au noir, les discriminations sociales de toute sorte. C'est ainsi que les allocations familiales versées aux travailleurs immigrés dont les familles sont restées au pays, sont de trois à quatre fois inférieures à celles des travailleurs français (on calcule que les familles des immigrés perdent ainsi en moyenne un milliard et demi de francs par an). De même, la moitié des travailleurs immigrés ne touchent jamais les retraites pour lesquelles ils ont cotisé. Enfin, le salaire étant déterminé socialement, l'immigration permet au capitalisme de disposer, au sein même des pays développés, d'une main-d'oeuvre dont la force de travail est payée sur la base de conditions de vie inférieures à celles du salarié moyen des pays impérialistes. D'après une étude du Ministère du Travail de 1975, à qualification égale, les salaires des travailleurs immigrés sont, en France, de 17,4 % inférieurs à ceux des autres travailleurs (1).

Si l'on ajoute à cela l'absence de traditions de lutte collective chez un bon nombre des *nouveaux arrivés*, issus pour la plupart de la paysannerie, on conçoit facilement l'intérêt que le patronat a à recruter et à *provoquer la rotation rapide* de cette immigration inépuisable.

Avec la transformations des paysans en prolétaires, vient aussi la lutte ouvrière !

Mais, en créant et en concentrant de nouveaux prolétaires, le capitalisme ne peut que créer, malgré lui, des poudrières. En France, 91 % des salariés étrangers sont des ouvriers. En 1978, ils représentaient 20 % de la classe ouvrière, 22 % des OS et 28 % des manoeuvres. Ils forment 25,9 % des ouvriers de l'automobile, 40,5 % des ouvriers du bâtiment, 34,4 % de ceux des travaux publics, et 30,4 % de ceux de l'hygiène (2).

(1) Cf. *Economie et statistique* n° 70, septembre 1975.

(2) Chiffres de 1976, *Dossier de l'immigration* publié par le Secrétariat d'Etat à l'Immigration.

Au contact de la réalité féroce de l'exploitation capitaliste, ils sont poussés à la lutte pour défendre leurs conditions de vie et de travail. Ni marginaux, ni sous-prolétaires, mais authentiques prolétaires sans-réserves, presque totalement privés des petites "garanties" dont dispose une grande partie du prolétariat autochtone, les travailleurs immigrés ont montré à plusieurs reprises, au cours des dernières années, que la concurrence que le capitalisme crée entre les travailleurs, et que la bourgeoisie attise, peut être battue en brèche. Plus vulnérables, certes, mais aussi plus disponibles à la lutte, apportant souvent avec eux l'élan d'une tradition de combat anti-impérialiste, ils ont montré qu'ils constituaient un ferment dangereux pour la paix sociale.

2. L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés

C'est pourquoi l'approche de la crise a coïncidé, en France mais aussi dans les autres pays impérialistes, avec un effort de la bourgeoisie pour mieux "contrôler" les vannes de l'immigration officielle, limiter le flux des entrées, tenter de mettre au pas les travailleurs déjà immigrés par une intimidation accentuée de la masse et une répression accrue des "meneurs", et enfin, se donner plus de moyens pour expulser ou refouler les travailleurs excédentaires ou les "gêneurs".

Il serait en effet tout à fait faux d'imaginer que les lois économiques qui poussent les travailleurs des pays arriérés à émigrer ne sont valables qu'en temps de prospérité et qu'elles s'inverseraient en temps de crise. Bien au contraire, le fossé existant entre pays riches et pays pauvres, loin d'être comblé par la crise, est encore accentué par elle, tout simplement parce que les pays pauvres sont encore plus faibles dans la concurrence internationale que les pays riches.

Il s'ensuit que la pression du flux des travailleurs qui cherchent à se diriger vers les pays industrialisés *augmente encore avec la crise*. Or c'est précisément à ce moment-là que la bourgeoisie cherche à limiter ce flux dans un but de conservation sociale, pour éviter des explosions extrêmement dangereuses dans les grandes métropoles industrielles, et s'efforcer au moins de les maintenir à la périphérie. Et la seule manière de limiter ce flux - et à plus forte raison de l'inverser - c'est d'exercer, parce qu'on se place ici à *contre-courant* des lois économiques, *une violence politique réactionnaire*, une persécution quotidienne, une intimidation bestiale, un contrôle policier sur tous les faits et gestes de la population immigrée ; c'est de mettre une partie de la classe ouvrière sous le régime de lois d'exception.

Les principales étapes du renforcement du contrôle

Rappelons les principales étapes de ce renforcement progres-

sif du contrôle de l'immigration, système dont la pierre angulaire reste l'ordonnance de 1945, élaborée alors que le PC et le PS étaient au gouvernement, et qui créait l'Office National de l'Immigration et réglementait, entre autres, les refoulements et expulsions selon le critère de la défense de l'"ordre public".

- Février 1972 : *Les circulaires Fontanet-Marcellin* inaugurent la chasse aux "sans papiers", alors que l'immigration non officielle, qui représentait jusqu'alors environ 80 % des entrées, était depuis longtemps tolérée par l'Etat comme "*condition de la croissance dans une période d'expansion*". En liant directement l'attribution de la carte de séjour à la possession d'un contrat de travail "*dans la profession indiquée, pendant la durée de validité, chez l'employeur signataire*" et d'une attestation de logement signée de l'employeur - le tout étant contrôlé par un même service relevant du ministère de l'Intérieur -, les circulaires Fontanet-Marcellin plaçaient le travailleur immigré dans la condition d'esclave de son patron, mettaient le plus gros des immigrés, entrés en dehors du canal de l'ONI, dans la situation précaire d'"irréguliers", et constituaient pour la bourgeoisie un puissant moyen d'intimidation, le licenciement pouvant désormais entraîner le refoulement immédiat.

- Juillet 1974 : *suspension de l'immigration*, y compris familiale.

- Novembre 1974 : circulaire frappant les travailleurs *africains noirs*, désormais soumis eux aussi à l'obligation d'avoir une carte de séjour.

- Novembre 1975 : *un décret* remplace les circulaires Fontanet-Marcellin.

Les fameuses « menaces à l'ordre ou au crédit public »

Tel est le motif d'expulsion prévu par l'ordonnance de 1945, et toujours valable. En pratique, les faits montrent que ce "motif" est extensible à volonté. Ainsi, des expulsions sont prononcées pour le motif "indésirable en France" ou "n'a pas respecté la neutralité politique" (il suffit pour cela d'être trouvé en possession de journaux de gauche, ou - bien sûr - d'avoir participé à des actions revendicatives). Autres cas, chômage prolongé ou "inaptitude au travail" à la suite d'une maladie ou d'un accident professionnel : le chômeur n'est-il pas, en puissance, un "danger public" ?! Enfin, l'expulsion est presque systématiquement prononcée contre des étrangers qui ont eu des condamnations pénales, même très légères, même remontant à des années.

Cf. GISTI, *Le petit livre juridique des travailleurs immigrés*, Maspéro, 1975

net-Marcellin abrogées par le Conseil d'Etat, non seulement sans en modifier le fond (le contrat de travail et l'attestation de logement continuent à conditionner le séjour) mais en les aggravant, puisqu'il supprime les cartes de travail à durée illimitée.

- Janvier 1976 : décret permettant de retirer sa carte de séjour à tout immigré *sans ressources ou chômeur* "de son fait" (!) depuis plus de six mois.

- Eté 1976 : mise en place de l'"*aide au retour*" : ce prétendu cadeau est en réalité un vol, puisque l'accepter signifie renoncer à tous les droits pour lesquels les travailleurs immigrés ont cotisé pendant des années comme les autres.

- Automne 1977 : *mesures Stoléru* : extension de l'"*aide au retour*" à tous les travailleurs immigrés résidant en France depuis 5 ans ou plus ; confirmation de la suspension de toute immigration familiale (sauf engagement pour la famille de ne pas chercher du travail) et arrêt de la délivrance de toute nouvelle carte de travail (*et donc de toute régularisation*).

- Enfin, printemps-hiver 1979 : *projets de loi Bonnet-Stoléru* : Ceux-ci instaurent un titre unique de séjour-travail, et rendent plus difficile l'accès au statut de résident privilégié (20 ans de résidence exigés). Ils étendent les motifs de non-renouvellement des cartes (en particulier en liaison avec la situation de l'emploi dans un département déterminé) et prévoient le retrait de l'autorisation de travail (et donc de séjour) en cours même de validité, notamment en cas de chômage depuis plus de six mois ou de licenciement motivé par un retour tardif de congés. Ils interdisent l'entrée en France à tout étranger qui ne serait pas muni de "garanties de rapatriement" ou de l'autorisation de travail requise, ou dont la présence constituerait une "menace pour l'ordre public" et étendent les motifs d'expulsion : c'est ainsi que les étrangers privés de titres de séjour devront immédiatement quitter le territoire sous peine d'être condamnés, puis expulsés de force ; seront de même expulsés les travailleurs en possession de titres de séjour contrefaits ou falsifiés, et - comme auparavant - ceux qui "menacent l'ordre public", c'est-à-dire ceux qui luttent. Enfin ils reconnaissent et légalisent l' "internement administratif" (Arenc).

Les mesures anti-immigrés ne sont pas une « solution au chômage », mais une politique de division et d'intimidation massives du prolétariat

Parallèlement à la mise en place de ces mesures successives, une véritable campagne visant à dresser les prolétaires français contre les prolétaires immigrés, était engagée par le patronat et le gouvernement (sans parler de l'extrême-droite, qui faisait du renvoi des immigrés le thème essentiel de sa campagne électorale de mars

1978). En janvier 1978, le vice-président du CNPF, Ambroise Roux, prônait le renvoi d'un travailleur immigré sur deux pour ramener le nombre des ouvriers immigrés exerçant un emploi de deux millions à un million en 1985. Chirac déclarait de son côté qu'il "*n'existe pas de problème du chômage dans un pays où il y a deux millions d'immigrés et un million de chômeurs*".

C'est ainsi que le capital a toujours traité les prolétaires : déportés en masse et surexploités dans les périodes de prospérité, jetés à la rue ou, dans le cas des immigrés, refoulés à la périphérie du capitalisme dans les périodes de crise. La bourgeoisie ne peut pas, en réalité, se passer totalement des travailleurs immigrés, qui jouent dans l'économie un rôle irremplaçable et sont concentrés dans certaines branches où ils sont soumis à une surexploitation que la main-d'oeuvre autochtone n'est pas habituée à subir. Mais en accentuant le contrôle de l'immigration, et notamment en liant toujours plus étroitement le séjour au travail, elle se donne les moyens d'intervenir plus facilement sur le marché de l'emploi, pour réguler l'armée de réserve du capital en en rejetant une partie hors des frontières lorsque la situation sociale risque de devenir explosive.

Ces mesures de contrôle de l'immigration que la crise internationale pousse la bourgeoisie française à intensifier (comme l'ont fait ses homologues aux USA, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, etc.) ne sont évidemment pas une solution au chômage des autochtones, qui ne sont d'ailleurs pas employés dans les mêmes secteurs (comme l'a montré le rapport d'Anicet le Pors, le renvoi de 150 000 immigrés ne "libérerait" que 13 000 emplois). Contrairement à ce qu'affirme la propagande raciste et chauvine, d'après laquelle ce seraient *les travailleurs eux-mêmes* - les immigrés (et pourquoi pas les femmes, les jeunes, etc. ?) - qui seraient responsables du chô-

Les immigrés : les premiers touchés par le chômage

"Entre le 31 décembre 1973 et le 31 décembre 1975, les demandeurs d'emploi d'origine étrangère sont passés de 39.480 à 105.753. Ils représentaient alors 10,5 % des demandeurs d'emploi. Dans le département de la Loire, leur nombre s'accroît de 27 % quand celui des Français monte de 17 %. Plus généralement, quand le pourcentage des chômeurs français n'atteignait que 4%, il était déjà de 7 % pour les immigrés. On l'estimait à 9,7% le 30 septembre 1978. La situation est encore pire chez les maghrébins, pour qui ce taux doit être vraisemblablement doublé. Il y a un an, une enquête révélait que 66 % seulement des jeunes Algériens avaient un emploi (25 % des filles), contre 90 % des jeunes Portugais (58 % des filles)".

(*Hommes et migrations*, n° 981, 15.12.1979)

mage, le chômage est une *constante du capitalisme*, qui lui est imposée - particulièrement en période de crise - par la nécessité d'abaisser les coûts de production pour obéir aux impératifs de la concurrence.

Ce dont il s'agit avant tout, pour les gérants du capital, c'est de se donner *encore plus* de moyens de pression et d'intimidation systématiques sur le prolétariat. Comme le disent Barre et Bonnet dans le préambule de leur projet de loi, ils ont voulu donner aux "autorités responsables" "*les moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'intérêt national*", autrement dit de l'économie capitaliste et de l'ordre bourgeois. Plus que jamais le travailleur immigré sera soumis au chantage permanent de l'expulsion et au terrorisme légal exercé par la police.

Il ne manque rien à ces lois, si ce n'est la reconnaissance du droit de vie et de mort du bourgeois sur le prolétaire. Mais ce droit, la bourgeoisie l'exerce déjà comme le montrent non seulement les milliers de morts des accidents du travail (qui frappent d'ailleurs tout particulièrement les ouvriers immigrés, concentrés dans les travaux les plus pénibles et les plus dangereux), mais aussi les centaines d'assassinats racistes qui ont toujours été commis en toute impunité.

Pas de politique pour les étrangers

En pratique, les étrangers n'ont en France aucun droit d'activité politique. On connaît le fameux décret-loi de 1939, qui soumet toute "association étrangère" à une "autorisation préalable du Ministère de l'Intérieur". La presse en langue étrangère ou d'"origine" étrangère et sa distribution peuvent être interdites par arrêté du Ministre de l'Intérieur. Enfin la notion de "menace à l'ordre public" soumet tout étranger au chantage permanent à l'expulsion, dès lors qu'il est soupçonné d'avoir une activité politique ou syndicale.

Quant au réfugié politique, il doit pour pouvoir être autorisé à résider en France, signer un texte où il s'engage à se "conformer aux lois et règlements ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public, à ne soutenir ni par la parole ni par l'action le recours à la violence dans le domaine politique et, d'une manière générale, à ne pas porter atteinte au crédit public ou à la sûreté de l'Etat" ; ce qui implique à la fois la "non ingérence du réfugié dans les affaires intérieures du pays où il réside", le "non-transfert de manière violente des querelles politiques de sa patrie sur le territoire", le "respect de la sécurité intérieure et extérieure de la France" et le respect de ses "relations diplomatiques" (*Circulaire du Ministère de l'Intérieur du 12.7.1974*).

Ces textes de loi ne changent pas la *nature* de l'oppression que subissent les travailleurs immigrés, mais ils l'aggravent encore. Surtout en apportant la sanction du Parlement à des mesures prises pour l'essentiel dans les années précédentes, mais par voie de circulaires, ce qui les avait fait déclarer "illégal" par le Conseil d'Etat, ils rendent plus clair le fait que la loi, la justice, le droit, et tous les organes de l'appareil d'Etat... démocratique, ne sont que des *armes de la classe bourgeoise* pour exercer et renforcer sa *dictature* sur la classe ouvrière.

Une attaque contre toute la classe ouvrière

En s'acharnant plus particulièrement sur la partie immigrée du prolétariat, c'est *tout* le prolétariat que la bourgeoisie attaque. Dans les pays d'immigration, c'est toute la classe ouvrière qu'elle vise à intimider dans sa masse et à diviser, pour la plier à toujours plus de sacrifices, tout en en frappant d'abord ses franges les plus vulnérables et ses noyaux les plus combatifs. Dans les pays d'émigration, ceci se traduit aussi par une pression plus forte sur le prolétariat. En effet les chômeurs chassés des métropoles industrielles restent des chômeurs dans leur pays. Et c'est bien parce qu'il est difficile d'expulser, par exemple de Tunisie, les malheureux prolétaires qui ont été refoulés de France, que le gouvernement de là-bas, à la botte de l'impérialisme français - et suivant par conséquent ses bons conseils - jette sous prétexte de "service civil" les travailleurs dans des camps de travail sous contrôle militaire pour leur éviter de commettre le péché d'oisiveté.

Tout cela suffirait à faire de la lutte contre le contrôle de l'immigration et contre la répression et les discriminations qui frappent les travailleurs immigrés une question vitale pour l'ensemble de la classe ouvrière. Celle-ci se rendrait en effet incapable de se défendre aujourd'hui contre l'offensive capitaliste - et à plus forte raison d'en finir demain avec la société bourgeoise - si elle laissait une partie d'entre elle abandonnée sans défense aux coups de l'adversaire.

La lutte de notre parti vise précisément à préparer cette riposte en unifiant les rangs prolétariens que la bourgeoisie cherche à diviser. Ceci suppose une âpre bataille pour surmonter la concurrence entre les catégories ouvrières, notamment les barrières de nationalité, en s'appuyant par contre sur les antagonismes de classe entre bourgeoisie et prolétariat que crée le capitalisme lui-même et en combattant toutes les forces qui cherchent, d'une manière ou d'une autre, à les estomper.

La division entre prolétaires autochtones et immigrés

"L'ouvrier anglais moyen hait l'ouvrier irlandais comme un concurrent qui abaisse son niveau de vie. Par rapport au travailleur irlandais, il se sent membre de la nation dominante, et ainsi se constitue en un instrument des aristocrates et des capitalistes de son pays contre l'Irlande, renforçant ainsi leur domination sur lui-même. Il nourrit des préjugés religieux, sociaux et nationaux contre les travailleurs irlandais (...). L'Irlandais lui rend d'ailleurs la pareille, et avec intérêt. Il voit dans l'ouvrier anglais à la fois le complice et l'instrument stupide de la domination anglaise en Irlande. Cet antagonisme est artificiellement maintenu et intensifié par la presse, les orateurs, les caricatures, bref, par tous les moyens dont disposent les classes dominantes (...). Cet antagonisme est le secret de l'impuissance de la classe ouvrière anglaise, en dépit de son organisation. C'est le secret grâce auquel la classe capitaliste maintient son pouvoir. Et cette classe en est parfaitement consciente".

(Lettre de Marx à Siegfried Meyer
et August Vogt, 7.4.1870)

Internationalisme prolétarien contre social-chauvinisme

"Nous nous bornerons à quelques mots en ce qui concerne la résolution sur l'émigration et l'immigration. Sur cette question également se fit jour en commission une tentative pour soutenir d'étroites conceptions de corporation, interdire l'immigration d'ouvriers en provenance des pays arriérés (celle des coolies venus de Chine etc.). C'est là le reflet de cet esprit "aristocratique" que l'on trouve chez les prolétaires de certains pays civilisés, qui tirent certains avantages de leur situation privilégiée et qui sont pour cela enclins à oublier les impératifs de la solidarité de classe internationale. Mais au Congrès proprement dit, il ne se trouva pas d'apologistes de cette étroitesse petite-bourgeoise de corporation, et la résolution répond pleinement aux exigences de la social-démocratie révolutionnaire".

Lénine, Le Congrès socialiste
international de Stuttgart, 1907

3. La signification de classe de la lutte contre le contrôle de l'immigration et pour l'égalité totale des droits entre travailleurs français et immigrés

Le principal atout de la bourgeoisie dans sa lutte contre la classe ouvrière, c'est en effet *la division des rangs ouvriers*, phénomène qui s'appuie sur tout l'ensemble de discriminations sociales, juridiques, et politiques introduites par la bourgeoisie entre les catégories ouvrières, et qui s'aggrave du fait de la tradition de supériorité colonialiste et raciste enracinée dans de larges couches du prolétariat autochtone ainsi que des ressentiments suscités chez les prolétaires originaires des pays autrefois dominés par la politique chauvine et pro-impérialiste des partis soi-disant "ouvriers".

En effet, dans les pays impérialistes, une collaboration de classe étendue sur plusieurs décennies, et en particulier l'alignement ouvert de la social-démocratie et du stalinisme aux côtés des puissances impérialistes contre les révoltes nationales des pays d'Asie et d'Afrique, a creusé un véritable abîme au sein de la classe ouvrière.

La défense intransigeante du prolétariat immigré, l'appel incessant à la solidarité de classe des prolétaires autochtones - fussent-ils, au début, des franges limitées -, enfin la lutte la plus résolue contre la domination impérialiste sont des conditions indispensables pour briser tous les obstacles, divisions et méfiances, qui s'opposent à la constitution d'une force de classe unie et autonome contre la bourgeoisie.

Pour l'unification de la classe ouvrière internationale

Le noeud de la question est la lutte *contre le contrôle de l'immigration*, source principale de l'oppression insupportable pesant sur la partie immigrée de la classe ouvrière. La lutte *pour l'égalité totale des droits* - sociaux, syndicaux, politiques - entre travailleurs lui est indissolublement liée.

Il en découle la nécessité de lutter contre toutes les restrictions mises à la liberté de circulation des travailleurs, contre tout statut spécial de l'immigration, et, dans l'immédiat, pour l'abrogation de toutes les mesures discriminatoires et répressives en matière d'entrée, de séjour, de travail, de logement, etc., pour le renouvellement automatique des cartes de séjour, pour la régularisation de tous les sans-papiers, contre les refoulements et expulsions, pour l'abolition de la législation limitant le droit d'organisation et d'activité politique des étrangers en France, sans oublier les réfugiés politiques.

Il ne s'agit nullement ici de revendiquer des idéaux intemporels, démocratiques et humanitaires comme la "liberté", l'"égalité", le "droit" etc., mais d'unir les rangs prolétariens, notamment en faisant comprendre aux ouvriers autochtones la nécessité, pour les besoins mêmes de la lutte de toute la classe ouvrière, de refuser toute situation de privilège, toute discrimination et toute manœuvre de division de la part de la bourgeoisie.

La lutte pour la liberté de circulation et l'égalité des droits entre travailleurs nationaux et immigrés n'est nullement contradictoire avec la dénonciation du caractère *illusoire et précaire*, pour les prolétaires, de tout "droit" tant que dure la dictature de la bourgeoisie. La bourgeoisie n'hésite d'ailleurs jamais à violer, quand cela l'intéresse, sa propre loi, et l'exemple de l'oppression - légale et illégale - qui s'exerce sur les prolétaires immigrés en est d'ailleurs le meilleur exemple. "Qui a la force a le droit". C'est bien pourquoi, contrairement à ce que prétendent les démocrates, aucun "droit", sous le pouvoir du capital, ne donnera jamais aux prolétaires, immigrés ou non, une prétendue "égalité" avec les exploités bourgeois.

La classe ouvrière est internationale

" Tandis que la bourgeoisie de chaque nation conserve encore des intérêts nationaux particuliers, la grande industrie créa une classe dont les intérêts sont les mêmes dans toutes les nations et pour laquelle la nationalité est déjà abolie, une classe qui s'est réellement débarrassée du monde ancien et qui s'oppose à lui en même temps".

Marx et Engels, *L'idéologie allemande*

Par contre, le pouvoir prolétarien reconnaîtra l'égalité totale des droits à tous les travailleurs indépendamment de leur nationalité et les enlèvera aux classes exploitées, précisément parce que, en tant que dictature ouverte du prolétariat, il n'a pas d'autre chemin que sa propre unité internationale *contre* la bourgeoisie et la mise hors-la-loi de celle-ci, comme voie de passage vers la société sans classes.

Ainsi, non seulement la revendication de la suppression du contrôle et des discriminations envers les travailleurs immigrés répond à un besoin réel de la classe ouvrière, mais elle est liée au programme de son émancipation.

Dans la stratégie unique, internationale, de la révolution prolétarienne, les masses ouvrières immigrées constituent un *trait d'union vivant* entre le prolétariat des pays impérialistes et les masses prolétariennes des pays périphériques. Dans les pays impérialistes, la révolution de classe sera l'oeuvre conjointe des prolétaires nationaux et immigrés. Dans les pays opprimés et de jeune capitalisme, le prolétariat immigré devra apporter non seulement une expérience de lutte, mais aussi une vision internationale des problèmes de sa classe et de son combat contre le capitalisme, acquise précisément là où celui-ci a poussé jusqu'à ses ultimes conséquences les formes et les méthodes du pouvoir bourgeois.

"Article 20 - Au nom de la solidarité des travailleurs de tous les pays, la République des Soviets accorde tous les droits politiques des citoyens russes aux étrangers qui travaillent sur le territoire de la République et qui appartiennent à la classe ouvrière ou à la classe des paysans ne vivant pas du travail d'autrui. Elle reconnaît aux Soviets locaux le droit d'accorder à ces étrangers, sans autres formalités, les droits de citoyens russe.

Article 21 - La République des Soviets accorde le droit d'asile à tous les étrangers persécutés pour des motifs politiques et religieux.

Article 22 - La République des Soviets, reconnaissant l'égalité des droits à tous les citoyens, indépendamment de leur race ou de leur nationalité, déclare qu'il est contraire aux lois fondamentales de la République d'instituer ou de tolérer des privilèges ou des prérogatives quelconques fondées sur ces motifs, ainsi que d'opprimer des minorités nationales ou de limiter leurs droits".

Constitution russe, 1918

Pour un front de lutte à la base

C'est dans cette perspective révolutionnaire que se situe la lutte contre l'oppression particulière frappant les travailleurs immigrés, lutte qui, comme toutes les luttes de défense des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière, doit avoir pour principal résultat "l'union grandissante des travailleurs", et doit en conséquence être menée *sur le terrain et avec les méthodes propres à la classe ouvrière* (grève, solidarité, autodéfense ouvrière...), en répudiant les mensonges et les illusions répandues par les champions de la démocratie et de l'antiracisme humanitaire, qui visent à mettre le prolétariat à la remorque des autres classes.

Cette voie suppose de chercher dès aujourd'hui à rassembler les travailleurs à la base, en prenant appui sur les luttes existantes et sur les tentatives, même embryonnaires, pour créer des organismes de solidarité entre travailleurs français et immigrés. Le patient travail pour chercher à tisser des liens entre groupes de travailleurs combattifs (syndiqués ou non syndiqués, et quelles que soient leurs concitions politiques) et la solidarité active dans la lutte sont la seule voie pour *briser le mur de l'isolement* dont souffrent avant tout les travailleurs immigrés, mais aussi toutes les catégories ouvrières, après des décennies de collaboration de classe des partis et appareils syndicaux réformistes, qui ont rompu systématiquement tous les liens existant entre les travailleurs et qui partout isolent toutes les luttes, qu'ils cherchent à enfermer dans leurs entreprises, leurs catégories, leurs régions, leurs nationalités afin de mieux préserver la paix sociale.

Il s'agit d'un travail difficile et de longue haleine, qui vise à préparer le *front de lutte prolétarien* qui devra un jour s'opposer au front uni de la bourgeoisie et de ses laquais. Ceci impose de lutter non seulement contre la bourgeoisie impérialiste et son Etat, mais aussi contre les partis et les directions syndicales social-chauvines, qui se font les *complices actifs* de son oppression en réclamant un contrôle toujours plus strict de l'immigration en relation avec les "besoins de l'économie nationale", c'est-à-dire du capital ; contre les différentes *bourgeoisies "nationales"* qui, même lorsqu'elles prétendent dénoncer la politique de l'impérialisme français, collaborent avec lui pour accentuer, dans l'immigration comme "au pays", leur pression sur la classe ouvrière ; enfin contre tous les courants prétendument révolutionnaires, "nationaux" ou "immigrés", qui par *suivisme* envers le réformisme ou la démocratie petite-bourgeoise, ne luttent pas réellement contre le contrôle de l'immigration, partent d'un point de vue national et non international, et entravent d'une manière ou d'une autre l'unification des prolétaires et leur passage explicite sur le terrain de la lutte de classe.

4. La politique criminelle du réformisme social-chauvin

Question-test pour des forces qui prétendent défendre les intérêts prolétariens, la revendication du contrôle de l'immigration et de la réduction des flux migratoires par le PC, le PS, la CGT et la CFDT, est un exemple parfait de la politique du *social-impérialisme*, c'est-à-dire du socialisme en paroles et du chauvinisme dans les faits, même si la division du travail au sein des forces réformistes produit entre eux certaines nuances.

Certes, tous ces beaux messieurs versent quelques larmes hypocrites sur les persécutions policières et l'"arbitraire" dont s'accompagne le contrôle de l'immigration. Ils ne font ainsi que tromper les prolétaires, car ils cachent soigneusement que ces persécutions ne sont que les *conséquences nécessaires* d'un contrôle que par ailleurs ils réclament.

De plus, en revendiquant l'arrêt de l'immigration pour cause de chômage ou, ce qui revient au même, l'adaptation des flux migratoires aux "*besoins de l'économie nationale*", ils s'alignent sur la politique criminelle de division et de discrimination qui est celle de la bourgeoisie, rejoignant ainsi malgré tous leurs boniments humanistes, la position la plus réactionnaire et antiprolétarienne, celle qui cherche à rejeter les conséquences de la crise sur les ouvriers des autres pays et qui affirme que ce sont *les prolétaires qui provoqueraient le chômage d'autres prolétaires*, en l'occurrence les travailleurs immigrés qui provoqueraient le chômage des travailleurs français!

D'ailleurs, le rôle véritable que jouent toutes ces organisations - celui d'agents et de conseillers actifs de la bourgeoisie contre la classe ouvrière - saute aux yeux quand on voit que le plus souvent leurs propositions *précèdent* les décisions ministérielles et les projets de loi gouvernementaux, qui s'en inspirent sur bien des points. C'est ainsi que dès 1971, le PCF revendiquait la "*concordance*

entre l'autorisation de séjour et l'octroi d'un contrat de travail" (3), concordance qui sera précisément le pilier des circulaires Fontanet-Marcellin et de toutes les mesures ultérieures. C'est ainsi que le PS a soufflé à Stoléru de conditionner l'autorisation de travail des immigrés à la situation de l'emploi "dans un secteur géographique ou professionnel" déterminé. Et c'est ainsi encore, que la fameuse "carte unique" de séjour et de travail réclamée depuis des années par la CFDT se trouve maintenant "accordée" dans le projet Stoléru, comme moyen de rationaliser davantage le contrôle de l'immigration et d'empêcher les travailleurs de profiter des dernières marges de manoeuvre qu'une législation anarchique pouvait encore leur laisser.

Le PCF et la participation au contrôle « démocratique » de l'immigration

La politique du PCF en matière d'immigration est cohérente : il s'agit, dans tous ses aspects, de *renforcer* le contrôle de l'immigration et de *participer*, en personne ou par organisations syndicales interposées, à sa mise en place. Tout cela enrobé de déclarations hypocrites sur les "droits" et les "libertés" (qui ne l'empêchent d'ailleurs pas de s'opposer à la revendication du droit de vote pour les travailleurs immigrés, sous prétexte que cela serait "assimilationniste").

En 1973, le PCF déposait au Parlement un projet de *statut des travailleurs immigrés* qui avait pour contenu essentiel, comme les circulaires Fontanet-Marcellin, la concordance entre l'autorisation de séjour et la possession d'un contrat de travail ainsi que d'une attestation de logement fournie par l'employeur, auquel il ajoutait la participation des syndicats à l'Office National de l'Immigration, organisme de l'Etat bourgeois chargé du contrôle des flux migratoires.

Rien d'étonnant, par conséquent, si le PCF - et la CGT - ont salué les "*aspects positifs : logement et contrat obligatoires*" (4) des circulaires Fontanet-Marcellin, et surtout s'ils n'ont jamais organisé en pratique la lutte contre ces mesures, alors même qu'ils commençaient à les critiquer du bout des lèvres, dénonçant par contre les actions de protestation des travailleurs visés comme "*l'aboutissement d'incitations d'éléments extérieurs agissant en dehors et contre le mouvement ouvrier*".

En juin 1974, le gouvernement prononce la "suspension" de l'immigration. Non seulement le PCF ne s'est pas élevé contre cette mesure, mais il n'a pas cessé depuis de regretter que le contrôle

(3) Georges Gosnat, dans *Le Monde* du 10-11 janvier 1971.

(4) *L'Humanité* du 20.03.1973.

des frontières ne soit pas plus sévère et n'ait pas réussi à empêcher l'entrée de nouveaux arrivants.

Cette politique anti-prolétarienne est bien sûr enrobée de démagogie : on ne parle pas de "refoulement", seulement de "retour au pays" ! C'est ainsi qu'un document de la Fédération des Hauts de Seine du PCF, destiné à préparer la réunion du 8 juin 1978 de la "Commission Fédérale Immigration", écrit : "*Notre parti se prononce résolument pour l'arrêt de l'immigration. Mais notre politique n'est pas celle du refoulement des immigrés. Nous sommes pour le retour des immigrés dans leur pays, et c'est là d'ailleurs une aspiration majoritaire des immigrés eux-mêmes*". Mensonge crapuleux, quand on sait le refus massif que les travailleurs immigrés ont opposé à la fameuse "aide au retour" instituée par le gouvernement, et quand on sait à quelle misère ce retour les condamnerait ! Mais mensonge qui trahit bien la fonction de la démocratie : susciter l'adhésion "volontaire" de la classe ouvrière à sa propre oppression...

Le « statut des travailleurs immigrés » du PCF (1973)

Ce Statut est parfaitement dans la ligne des circulaires gouvernementales de 1972.

Après un chapitre parcimonieux sur les "droits des immigrés" plaçant au sommet des libertés politiques le droit de "défiler pacifiquement dans la rue", mais n'accordant "tous les droits civils et politiques des citoyens français" qu'"à partir de la date de la naturalisation", le texte du PCF réclame notamment :

a) le renforcement du contrôle de l'immigration, par "le monopole du recrutement et de l'introduction des ouvriers immigrés par l'ONI", avec la participation des organisations syndicales et en étroite liaison avec l'Agence Nationale pour l'Emploi (c'est-à-dire en se préoccupant, comme la bourgeoisie, que la masse des chômeurs ne s'accroisse pas au point de devenir exploitive, et en accordant la priorité dans l'emploi aux travailleurs français) ;

b) la concordance entre l'autorisation de séjour et la possession d'un contrat de travail ;

c) la possibilité d'expulsion de l'immigré, même en règle, "ayant commis un délit très grave" (à l'Etat bourgeois d'apprécier la "gravité" d'un "délit" politique ou syndical!);

d) la liaison du travail au logement qui accroît la dépendance de l'ouvrier à l'égard de son patron ("tous les contrats de travail (...) doivent préciser la nature du logement et le prix du loyer que le patron mettra à la disposition du travailleurs immigré").

Enfin, un des pivots de la politique du PCF est la politique raciste, véritable incitation à la haine entre travailleurs, qu'il développe dans les municipalités qu'il gère et où il refuse l'installation des immigrés au delà d'un certain pourcentage, appelant les Préfectures à leur interdire l'accès aux HLM, afin d'éviter de faire de ces cités des "dépotoirs"(5)! Ici encore l'hypocrisie des justifications du PCF ne doit pas abuser: la "juste et harmonieuse répartition des familles immigrées"(5) dans toutes les communes, qu'il fait semblant de réclamer pour le plus grand bien de "tous", au nom du refus de la constitution de ghettos, ce n'est que des mots. Dans les faits, à quoi tout cela revient-il, sinon à aggraver encore les tracasseries administratives, les discriminations, la ségrégation et l'oppression des travailleurs immigrés? A quoi cela revient-il, sinon à se faire l'artisan de la pire *propagande raciste* parmi les travailleurs?

La "politique d'immigration" du PCF n'a rien pour étonner, de la part d'un parti qui depuis des décennies a remplacé l'internationalisme prolétarien par la défense de la "nation française", un parti qui déclara en 1936 qu'"il faut savoir terminer une grève" quand elle risque de mettre en péril l'économie, qui appela les ouvriers français à s'entre-égorgier avec leurs frères allemands pour défendre leur "patrie" impérialiste, puis à "reconstruire" l'économie capitaliste endommagée, qui participa au gouvernement au massacre des révoltes anti-impérialistes de 1945, vota les pleins pouvoirs à Guy Mollet pour mener la guerre d'Algérie, un parti qui tous les jours appelle les travailleurs à "fabriquer français" et à exiger le "rapatriement des travaux effectués à l'étranger". On ne peut servir les intérêts du capitalisme national sans oeuvrer en même temps à la soumission des prolétaires à "leur" bourgeoisie et à la division de la classe ouvrière internationale. Le PCF, comme ses homologues des autres pays, s'en est fait une spécialité.

(5) *Le Réveil du Val de Marne*, 17.11.1978.

Le PCF et l'arrêt de l'immigration

"Malgré l'arrêt de l'immigration proclamé en juin 1974, le nombre d'immigrés ne fait que croître. Des dérogations individuelles et collectives sont accordées au patronat. La politique actuelle du gouvernement doit être stoppée. L'introduction de nouveaux travailleurs immigrés, alors que le chômage se développe, est contraire aux intérêts des travailleurs immigrés et français". (Préambule de la proposition de loi du PCF de septembre 1978 sur les "libertés" (sic !) des travailleurs immigrés).

Les mêmes arguments que Chirac et le PFN !

Le PS réclame un flicage accru des immigrés

La politique du PS en matière d'immigration ne diffère pas fondamentalement, malgré sa démagogie trompeuse, de celle du PCF. Gérant des intérêts du capital tout comme son confrère, il ne s'en distingue que par quelques gadgets - comme le droit de vote aux élections municipales - mis en avant pour des raisons de concurrence de boutique.

En janvier 79, le PS déposait au Parlement une proposition de loi prétendant garantir "*les droits des travailleurs immigrés*". Mais dès l'"exposé des motifs", tout s'éclaire: il ne s'agit certainement

Chasser les immigrés des communes de « gauche »

C'est ainsi que se plaint la municipalité "communiste" de Champigny : "L'essentiel des logements de l'Office Public Interdépartemental sont construits dans les municipalités communistes. Les cas sociaux y sont envoyés, des immigrés aussi. Il s'agit donc de faire de ces cités des dépotoirs afin d'accroître les difficultés (racisme, délinquance, insécurité) dans les mairies dirigées par les communistes (*Le Réveil du Val de Marne*, 17.11.1978).

A Colombes, les conseillers municipaux PCF ont présenté et fait voter à l'Office HLM la délibération suivante : "Considérant qu'une concentration de familles immigrées (...) aboutit à une situation intolérable (...); que la commune de Colombes doit supporter une charge sociale plus lourde, résultant de l'accueil des familles immigrées qui sont socialement et économiquement les plus défavorisées, les plus nombreuses et comptant le plus grand nombre d'enfants (...); que la commune et l'Office HLM ont largement assumé leur devoir de solidarité dans l'accueil des familles immigrées", l'Office HLM demande au Préfet des Hauts-de-Seine "d'orienter désormais les familles concernées vers d'autres implantations que Colombes" (*Colombes-Informations*, novembre 1978).

On pourrait multiplier les exemples, mais le comble de l'ignominie a sans doute été atteint à Levallois, en septembre 79, lorsque la municipalité à direction PCF a organisé un référendum pour empêcher la construction d'un foyer Sonacotra qui y était prévue, en arguant du nombre de chômeurs existant dans la ville et en faisant retomber sur le dos des travailleurs immigrés les "nombreux problèmes (qui) surgissent dans les quartiers, les écoles, les centres de vacances, les immeubles" (Lettre du maire P. Jans à Giscard du 24.8.79).

pas de lutter contre les discriminations qui frappent ces travailleurs, car le seul souci qui guide le PS, c'est le "souci du réalisme: on n'a pas voulu (...) proposer les solutions idéales à leurs problèmes", mais "les seules concevables dans les circonstances actuelles".

Ce que les "circonstances actuelles" de crise de l'économie capitaliste exigent, d'après le PS, c'est un contrôle encore plus strict de l'immigration, renforcé par un corps spécial de police, l'arrêt de toute nouvelle immigration - en particulier familiale -, sauf dans les régions ou branches où l'exploitation de la main d'oeuvre immigrée s'avérerait économiquement tout à fait indispensable. Quand on saura que ces mêmes "circonstances" ne permettent pas non plus de réclamer la régularisation des sans-papiers, l'égalité des droits politiques ni l'égalité devant les prestations familiales, on aura vite fait le tour du "réalisme" du PS...

Plus en détail, voici ce que dit cette proposition de loi: "Les perspectives de la situation de l'emploi (...) interdisent d'envisager, à court comme à moyen terme, des flux d'immigration permanente de quelque importance en dehors des flux saisonniers ou de mouvements temporaires qui relèvent de solutions juridiques spécifiques". Il s'ensuit que "l'immigration spontanée ne sera pas acceptée": le PS se prononce "pour un contrôle très strict des flux d'immigration dans le cadre d'une politique de l'emploi impliquant que ceux-ci restent à un niveau très faible, voire négligeable". "Il en va de même en matière d'immigration familiale". Evidemment, c'est au nom de préoccupations humanitaires, étant donné l'absence de "structures d'accueil adaptées", que le PS "voit mal (...) comment il serait possible d'autoriser librement la venue des familles", et accepte que des centaines de milliers de travailleurs immigrés restent condamnés au célibat forcé!

Donc, "entrée et circulation transfrontières" bloquées "de façon durable", sauf pour ceux qui obtiendront un contrat de travail de l'ONI, délivré seulement "si l'emploi proposé appartient à un secteur géographique ou professionnel déficitaire en main d'oeuvre" ou dans le cadre d'un "contingent défini par un accord international bilatéral".

Quant aux travailleurs en situation irrégulière, "le réalisme et l'humanité conduisent à proposer de régulariser la situation de ceux qui se trouvent en France depuis un certain temps", "mais il serait irresponsable de laisser croire que tous les étrangers qui arriveraient en France se verraient mis en situation régulière". Qu'ils crèvent donc, avec la bénédiction du PS! Toutes les forces "de gauche" n'ont d'ailleurs jamais protesté que contre les expulsions "arbitraires": elles ne trouvent rien à redire à celles qui se font dans les formes légales.

A contrôle renforcé, moyens renforcés: le PS réclame encore plus de centralisation dans le contrôle, grâce à un organisme chargé de "l'ensemble des formalités de réception des demandes et de délivrance des titres de séjour et de travail aux travailleurs étrangers"

et une "délégation aux travailleurs immigrés auprès du Premier Ministre", dont le rôle serait de proposer "au gouvernement les mesures propres à assurer un réel contrôle des flux migratoires", de mieux coordonner les services "du ministère du Travail et du ministère de l'Intérieur" et au besoin "ceux du ministère des Affaires étrangères", d'assurer la tutelle de l'ONI, du FAS et des organismes "contribuant à l'hébergement collectif" des travailleurs immigrés...

Autre moyen, "un corps d'inspection spécialisé" dans "la répression des trafics et emplois irréguliers de main d'oeuvre étrangère", "dont les membres ont la qualité d'officiers de police judiciaire et disposent des pouvoirs d'investigation de l'inspection du travail et des services de contrôle fiscal et douanier". Quant aux fraudeurs, ils risquent de fortes amendes et des peines d'emprisonnement: 2 mois à 2 années, 3000 à 50000F par travailleur, pour l'employeur ayant embauché un "irrégulier"; 6 mois à 5 ans, 5000 à 100 000F pour "toute personne ayant organisé ou facilité l'entrée ou le séjour irréguliers d'un étranger en France". Avis aux travailleurs célibataires forcés qui voudraient faire venir leur famille!

On voit ce que vaut la soi-disant volonté de mettre fin à l'"insécurité" des immigrés dont se vante le PS... Quant à l'égalité des droits, "deux exceptions subsisteront toutefois au niveau de la mise en oeuvre de ce principe. La première limitera la possibilité de participation politique en accordant aux travailleurs étrangers le droit de voter au seul niveau des élections municipales", "la seconde maintiendra le principe de la "territorialité" des prestations familiales", c'est-à-dire le vol sur les allocations familiales des familles d'immigrés restées au pays, qui constitue la plus grosse partie des ressources du FAS. C'est bien alors se moquer des travailleurs que d'inscrire dans l'article I de la proposition de loi: "Les travailleurs immigrés (...) jouissent (...) des mêmes droits et libertés que les travailleurs français dans tous les domaines de la vie économique, culturelle et sociale"!

CGT et CFDT pour la division de la classe ouvrière

Depuis le début, les positions de la CGT et de la CFDT sur l'immigration sont parallèles à celles des partis "de gauche". Comme eux, les confédérations s'alignent sur la politique bourgeoise de contrôle de l'immigration et de division de la classe ouvrière, en trahissant les intérêts des travailleurs immigrés comme de l'immense masse des ouvriers. Car leur politique anti-immigrés n'est qu'une conséquence de leur politique de collaboration de classe, clé de voûte de la défense des privilèges de catégorie, qui ne peut conduire qu'à la défense de l'économie nationale et des intérêts bourgeois contre les prolétaires les plus frappés par le capitalisme, à la division systématique des rangs ouvriers, au sabotage de toutes les poussées de lutte qui tendent à entamer la paix sociale et à briser l'isolement dans lequel les bureaucraties syndicales s'évertuent depuis des décennies à entourer toutes les luttes ouvrières.

Dès le début de 1972, CGT et CFTD se mettaient d'accord sur une plate-forme revendicative commune fondée sur l'idée que la politique de l'immigration "doit correspondre aux besoins économiques réels du pays" et réclamant, en conséquence, que "le recrutement des travailleurs immigrés (s'effectue) sur la base de contrats de travail établis préalablement à l'introduction". Elles se proposaient de collaborer avec le patronat et l'Etat dans leur politique de flitage des immigrés grâce à la "création d'un organisme national tripartite, avec droit de regard des organisations syndicales représentatives sur l'ensemble de la politique de l'immigration".

En novembre 78 les deux syndicats ont adopté une nouvelle plate-forme revendicative, commune cette fois avec les partis de gauche, l'Amicale des Algériens en Europe, et toute une série d'organisations "démocratiques". La plate-forme ne dit pas un mot bien sûr contre le contrôle de l'immigration, mais pleurniche hypocritement sur les conséquences de ce contrôle: refoulements, contrôles policiers, politique de renvoi des travailleurs immigrés. Son contenu est quasi identique à celui de la proposition de loi du PS: carte d'identité unique de 10 ans, mais dont l'attribution conditionne le droit au séjour et au travail; renouvellement des papiers pour ceux qui les ont; arrêt des expulsions et refoulements "ayant un caractère arbitraire" mais pas d'opposition à ceux qui seront régulièrement notifiés à l'intéressé; droit à la participation à la vie démocratique municipale. Cependant tous les signataires (PS compris) sont d'accord pour reconnaître le principe de "l'égalité des prestations familiales" et le "droit au regroupement familial avec la possibilité de l'accès au travail". Reconnaissance théorique, pure démagogie, qui céderont vite aux exigences du "réalisme", comme l'a prouvé le PS avec sa proposition de loi.

S'alignant sur le PCF, la CGT précisait d'ailleurs récemment qu'il n'avait jamais été question pour elle de s'opposer à la suspension de l'immigration, décidée alors que se développait en France un chômage alarmant" (6). Pas question non plus pour elle d'être pour la régularisation de tous les sans-papiers, surtout pas de ceux à qui elle attribue la responsabilité de leur situation irrégulière (entrée clandestine ? combativité ?).

La CFTD a des positions fondamentalement identiques. En 1975, elle réclamait "un véritable contrôle de l'immigration" qui "devrait recourir une politique générale de l'immigration y compris dans sa prévision quantitative et qualitative" (7). Mais la souplesse plus grande de ses structures et ses liens avec les gauchistes lui permettent de développer une démagogie plus habile que la CGT. C'est ainsi qu'elle participe, par l'URP-CFTD et l'UD-Paris, au collectif SOS-Refoulements, qui prétend lutter contre les expulsions, refoule-

(6) Courrier confédéral n° 333.

(7) Syndicalisme, 24.07.1975.

ments et refus de régularisation, mais sur la base de l'acceptation totale du contrôle de l'immigration et avec des méthodes d'"action" purement juridiques et humanitaires qui prouvent, s'il en était besoin, qu'il n'entend nullement mener une lutte sérieuse. Il n'empêche que la participation au collectif de nombreuses associations d'immigrés et le lien entretenu, notamment par l'intermédiaire d'organisations de solidarité comme les CUF, avec l'extrême gauche, servent à cautionner l'action de la CFTD, et à accréditer l'idée de la "reconnaissance par les immigrés de la CFTD comme leur syndicat" (8).

Aussi est-ce essentiellement à l'épreuve des luttes que cette démagogie de façade peut se démasquer. Au moment des grèves de la faim des sans-papiers contre les circulaires Fontanet-Marcellin, entre 1973 et 1975, CGT et CFTD ont dénoncé à l'unisson l'"aventurisme" et le caractère "individuel" de ces actions, mais elles se sont bien gardées d'engager de leur côté la moindre lutte contre ces circulaires scélérates. En novembre 1977, lors de la grande manifestation contre les mesures Stoléro, elles se sont dissociées de l'initiative sous prétexte que "les conditions (n'étaient) pas réunies pour le succès de la forme d'action choisie" (9). En août 1979, alors que le collectif de Garges, rassemblant le Comité de Coordination des foyers en lutte, des sections syndicales et des associations d'immigrés, lançait un appel à la mobilisation en vue de préparer la grève générale contre les projets de loi Bonnet-Stoléro, l'URP-CFTD ordonnait à ses sections, UL et UD de refuser de signer ce texte. Enfin, de même qu'elles avaient saboté les manifestations de juin contre ces mêmes lois, les confédérations organisaient à l'automne pour toute protestation une manifestation rassemblant à peine 2000 personnes et faite tout exprès pour enterrer la lutte.

Les groupes d'extrême gauche partisans de "l'unité avec le réformisme" voient dans ces lâchages des catastrophes. Ils sont au contraire une chose bénéfique pour les luttes à venir, à condition qu'une avant-garde ouvrière en tire la leçon que les bureaucrates de la CFTD comme de la CGT sont bien les défenseurs des intérêts de la bourgeoisie dans les rangs ouvriers, et que la défense des travailleurs immigrés et de toute la classe ouvrière ne peut se faire que contre eux.

(8) CFTD-Métaux, n° 11/c.

(9) Le Monde, 19.11.1977.

5. Les impasses du gauchisme et de l'anti-impérialisme démocratique

Comme nous l'avons dit, le problème qui se pose, face à l'offensive de la bourgeoisie, est celui d'une défense ouvrière qui prépare en même temps les conditions d'une riposte plus large et plus efficace pour les luttes de demain. Dans leurs efforts pour retrouver cette voie, les prolétaires se heurtent à toutes les forces qui, d'une manière ou d'une autre, visent à les empêcher de lutter sur leur terrain propre, celui de la lutte de classe, et tentent de combler le fossé qui les sépare de la bourgeoisie et de ses serviteurs et agents, tendant ainsi à ramener leur mouvement en arrière, au lieu de le faire progresser.

Les luttes de l'immigration ont constitué un véritable test aussi pour l'extrême gauche, confirmant que *ne peuvent défendre* de façon conséquente la classe ouvrière que ceux qui ont *rompu politiquement avec tout l'ordre établi* et les forces qui le soutiennent. Vice versa, ceux qui sont incapables de se battre pour les intérêts immédiats de la classe se dénoncent par là-même comme des menteurs, lorsqu'ils prétendent lutter pour préparer son émancipation.

Dans ce cadre, la responsabilité des groupes d'extrême-gauche des pays impérialistes est grande. Parce qu'aucun d'entre eux ne se situe de façon conséquente sur un terrain *de classe*, celui de la rupture nette avec les principes et les méthodes du réformisme social-chauvin et du démocratisme petit-bourgeois, tous se sont, d'une manière ou d'une autre, et plus ou moins rapidement, disqualifiés dans leurs prétentions à soutenir la lutte des travailleurs immigrés.

L'indifférence chauvine de « Lutte Ouvrière »

Dans cette cohorte de prétendus révolutionnaires, *Lutte Ouvrière* mérite une place à part, dans la mesure où elle incarne

une position petite bourgeoise et aristocratique, très proche finalement de celle du réformisme social-chauvin. Tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'immigration savent que *Lutte Ouvrière* n'a jamais participé à la moindre lutte concernant ce problème, jamais engagé la moindre campagne visant à combattre l'état d'exception qui frappe les travailleurs immigrés et à éveiller la solidarité des travailleurs français, couvrant toujours son indifférence chauvine du même éternel prétexte : "on ne peut pas tout faire!".

Mais puisque les partis de gauche et les syndicats ont fait mine de protester contre les projets de loi Bonnet-Stoléru avec leurs manifestations minables du mois de juin 79, L.O. aussi y est allée de sa petite larme de crocodile.

Selon L.O. (n° 576), "si la bourgeoisie expulse massivement les travailleurs immigrés, elle le fera payer cher aux travailleurs français". C'est cet argument, que même le PC n'ose pas trop avancer, que L.O. développe. "Si le patronat de ce pays ne peut pas encore se passer" des travailleurs immigrés, cela s'explique ainsi : "il faudrait que les travailleurs français soient prêts à les remplacer, c'est-à-dire prêts à accepter une baisse considérable de leurs conditions de travail et de leur niveau de vie." Et L.O. d'expliquer à la classe ouvrière française que si "elle laisse faire", "en commun accord avec le patronat, le gouvernement réduira les avantages sociaux, rendra plus précaire encore la situation des chômeurs. Et si la crise s'aggrave, la bourgeoisie fera tout pour contraindre la classe ouvrière à se déraciner, elle aussi, d'une région à l'autre, à accepter ce qu'elle refuse aujourd'hui", bref, à la ravalier au rang des immigrés !

Il est évidemment juste qu'en s'attaquant aux travailleurs immigrés, la bourgeoisie attaque toute la classe ouvrière, et que le sort réservé dès à présent aux catégories les plus exploitées et opprimées menace toute la classe. Mais il est proprement scandaleux de demander aux ouvriers français de "défendre" les immigrés à la manière de L.O., c'est-à-dire de les appeler à lutter pour le maintien en dessous d'eux d'un "sous-prolétariat" obligé d'accepter des conditions qu'eux-même refusent encore. Cette politique-là, c'est la politique de défense des misérables *privileges de catégorie*. Cette propagande-là ne vise pas à surmonter les divisions et la concurrence que la bourgeoisie entretient dans le prolétariat, elle table sur elles, et elle ne peut que les renforcer !

Les courroies de transmission du réformisme

A la différence de L.O., des groupes comme la LCR et l'OCT d'une part, HR et le PCR d'autre part, ne se sont pas toujours désintéressés de l'oppression des travailleurs immigrés. Mais la trajectoire qui, en quelques années, les a amenés à se rapprocher toujours plus des partis de gauche et des confédérations réformistes (en

s'intégrant même dans leur appareil, notamment celui de la CFDT), s'est traduite par une mise sous le boisseau de mots d'ordre qui, comme celui de la liberté de circulation des travailleurs immigrés, s'opposent frontalement au social-chauvinisme, par l'affaiblissement et même la renonciation à toute critique de ce dernier, enfin par l'abandon progressif de toute lutte qui ne se situe pas dans le cadre agréé par les syndicats.

Dans cette trajectoire cependant, deux constantes dominent : le recours aux méthodes interclassistes et démocratiques d'une part, la servilité envers le réformisme de l'autre.

Que ce soit dans les CUI et CFI, puis dans le Comité Arfaoui Béchir, enfin dans SOS-Refolements, les méthodes mises en oeuvre par des groupes comme la LCR, l'OCT et assimilés sont toujours les mêmes. Au lieu de voir dans la répression frappant les travailleurs immigrés un épisode de la *guerre larvée entre les classes*, exigeant par conséquent une riposte sur ce terrain, ils y voient des individus brimés, des "cas" à "sauver" au coup par coup. Pour cela, "tous les moyens" sont bons, y compris l'appel aux bons sentiments de la classe dominante et de la cohorte de ses serviteurs, depuis les politiciens bourgeois ou réformistes jusqu'aux intellectuels et à l'Eglise elle-même. En mettant perpétuellement en avant l'appel aux personnalités "progressistes", à l'opinion publique, ou encore aux députés "de gauche" ces groupes éduquent les ouvriers à attendre leur défense d'autres classes au lieu de compter sur leurs luttes et leurs méthodes propres. Ainsi, au lieu de renforcer les quelques énergies déjà disponibles pour la lutte et d'élargir à partir de là le rayon de la solidarité de classe parmi les autres prolétaires, non seulement ils ne préparent pas les ouvriers à aborder dans de meilleures conditions les luttes de demain mais ils les fatiguent en de vains efforts pour quémander un appui qui ne vient jamais, ils châtrent leur potentiel de révolte, qui ne demandait qu'à être développé pour devenir une force effective.

Quant à l'attitude de ces groupes envers le réformisme, en particulier les confédérations syndicales, on la trouve longuement illustrée, par exemple, dans un article de la revue *IV° Internationale* (n° 18-19, nov.-déc. 1974), intitulé *Travailleurs immigrés, lutte ouvrière et lutte contre la xénophobie et le racisme*. L'article critique mollement la "bureaucratie ouvrière" pour s'être révélée "souvent (...) un élément actif de la diffusion des préjugés xénophobes", mais il ne montre nulle part l'opportunisme pour ce qu'il est en réalité, une force matérielle au service de la bourgeoisie impérialiste, un saboteur des luttes non seulement des travailleurs immigrés, mais de toute la classe ouvrière. Aussi, loin d'appeler au combat contre l'opportunisme, l'article affirme-t-il que "l'organisation des travailleurs immigrés dans le syndicat est une tâche prioritaire, quelles que soient les difficultés à le faire", ceci devant leur permettre "d'intégrer les meilleures traditions du mouvement ouvrier européen, ce qui leur permettra aussi de mieux combattre le capitalisme lors de leur retour dans leur pays d'origine", ainsi que de surmonter "la domination d'idéologies rétrogrades et bourgeoises

qui ont cours dans la "communauté culturelle", souvent entretenues "à bon escient" par des représentants des pays d'origine."

On ne saurait rêver plus écoeurant paternalisme ni éloge plus éclatant de l'opportunisme "européen" : les syndicats actuels, complètement vidés de leur substance par la contre-révolution et sous la coupe des directions social-impérialistes, sont promus diffuseurs "des meilleures traditions du mouvement ouvrier européen", contre la "domination d'idéologies rétrogrades et bourgeoises"... d'origine étrangère! Comme si la CGT et la CFDT n'étaient pas elles-mêmes, à travers leurs directions, les véhicules d'idéologies rétrogrades et bourgeoises autrement plus pernicieuses, car mûries au berceau de l'impérialisme et du social-chauvinisme ! On ne saurait avouer plus clairement le rôle que la IV° Internationale s'assigne : celui d'agent recruteur pour les syndicats réformistes et, à travers eux, pour le social-impérialisme lui-même.

Il n'y a pas que les trotskystes qui se distinguent par leur suiyisme envers les grands partis social-impérialistes et par leur "coopération" avec tout l'éventail de l'hypocrite humanitarisme bourgeois. C'est ainsi que le PCR et le PCML ont trouvé des aspects "positifs" dans les projets de loi du PS et du PCF sur les "libertés des travailleurs immigrés" ainsi que dans les manifestations-bidon de la CGT-CFDT. Dans son *Rapport sur la situation actuelle et nos tâches* présenté à la 11° session du Comité Central du PCML, le secrétaire général de cette organisation, après avoir noté le "découragement" de nombreux militants "en présence du complexe et délicat soutien" à accorder à la grève des foyers, écrit notamment :

"Pourtant, les actions contre les projets de loi se sont développées dans de bonnes conditions dans d'autres villes (que Paris), en coopération avec d'autres formations politiques, philanthropiques ou religieuses (...). Le Comité pour l'unification a mis en place une commission des deux partis (PCML-PCR) pour coordonner et impulser le travail contre les lois Barre-Stoléru. Entre autres initiatives, cette commission a contacté le PS pour lui proposer une initiative commune d'ampleur nationale (...). Naturellement, les gauchistes veulent à tout prix impulser des luttes à outrance contre le PCF et le PS, et déplacent systématiquement la cible des immigrés, du gouvernement-patronat ou Sonacotra, sur ces partis politiques. Nous ne devons pas tomber dans de tels pièges et nous ne devons nous associer aux critiques contre le PCF et le PS que dans le cas où elles émanent des immigrés eux-mêmes".

Quant au chauvinisme régnant dans cette organisation, et dont la preuve n'est plus à faire, le Secrétaire Général est amené à le reconnaître lui-même quand il remarque : "Des camarades hésitent parfois à recruter dans nos rangs des travailleurs immigrés. C'est un défaut qu'a pourtant corrigé notre 3° Congrès" (*Humanité Rouge* du 16/17.11.1979).

Eh oui, on ne descend pas impunément du PCF...

La politique néfaste d'une secte populiste

A première vue, l'UCFML diffère beaucoup des courants dont nous venons de parler, dans la mesure où elle est opposée à tout travail dans les syndicats et où, d'autre part, elle consacre une grande partie de son activité à l'agitation et à la propagande dans l'immigration et à propos de ses problèmes. Cependant, les méthodes qu'elle met en oeuvre et les principes qui la guident ont au moins un point commun avec les leurs : c'est le démocratisme et l'interclassisme, habillés évidemment à la maoïste, c'est-à-dire clairement intégrés à une idéologie de type populiste et nationaliste.

C'est ainsi que les Permanences Anti-Expulsion (PAE) créées et dirigées par l'UCFML, se proposent de combiner, autour de chaque "cas" d'expulsion ou de régularisation, l'organisation d'une assistance, notamment juridique, et de "mobilisations populaires" visant à répondre "du tac au tac". La perspective des PAE n'est, pas plus que celle des SOS-Refoulements, de préparer le prolétariat à retrouver la confiance dans ses propres forces, le sens de ses intérêts et de ses méthodes propres, tout en attisant sa haine de classe pour l'oppression bourgeoise. Leur perspective est purement interclassiste et démocratique : il s'agit "d'organiser toutes les forces réellement antiracistes" : l'ouvrier aux côtés du petit commerçant, de l'intellectuel et de l'avocat "progressistes", et autres "gens". "Notre ligne de conduite est de compter principalement sur l'organisation du peuple, sur ses propres forces, tout en cherchant à unir toutes les forces qui sont réellement partie prenante de ce combat" (Plate-forme des PAE, p. 8).

Même le mot d'ordre d'égalité des droits est complètement défiguré et devient un mot d'ordre interclassiste et pétri d'illusions démocratiques : "Nous sommes contre l'existence de deux lois, une loi pour les Français et une loi pour les immigrés, écrit la PAE d'Argenteuil dans un tract. Nous ne voulons pas d'une société divisée en deux. (...) Il est intolérable qu'une partie du peuple, les immigrés, n'ait plus de protection civile, de garanties juridiques, et soit soumise à l'arbitraire ! Nous disons : un seul peuple, donc une seule loi pour tous ceux qui résident et qui travaillent en France !"

Qui dit "peuple", dit "nation". C'est du "peuple multinational de France" ou du "prolétariat international de France" (variante qui ne change pas le fond des choses, car le prolétariat, pour l'UCFML, ne se conçoit qu'allié au "peuple" qui l'englobe) que feraient partie les travailleurs immigrés selon l'UCFML. C'est que, dans sa vision politique, la révolution - mais aussi la défense de la classe - ne saurait se concevoir que pays par pays, sans "ingérences" réciproques. Il s'agit d'amener le prolétariat immigré à construire le parti des communistes "de France" et à faire la révolution "en France" : la classe ouvrière n'est pas internationale, mais divisée par pays, de même qu'elle est, dans chaque pays, engluée dans le "peuple".

C'est pourquoi il n'est guère étonnant de voir que ni l'UCFML, ni les PAE n'ont jamais fait campagne contre le contrôle de l'immigration, ni même contre la fermeture des frontières. Il s'agit uniquement, dans la plate-forme des PAE, de faire "régulariser les sans-papiers", de réclamer "l'égalité des droits entre français et immigrés", mais - à l'instar des partis social-chauvins et des syndicats détestés - les PAE n'ont qu'indifférence pour les prolétaires empêchés d'entrer en France, et se bouchent les yeux sur le fait que l'existence même de "sans-papiers", les contrôles policiers et l'insécurité permanente que subissent les travailleurs immigrés ne sont que des corollaires nécessaires de la fermeture des frontières et du contrôle de l'immigration.

A côté du démocratisme et du nationalisme, une autre caractéristique empêche l'UCFML d'oeuvrer à la reconstruction de la force de classe du prolétariat et à son unité : c'est le sectarisme. L'UCFML ne conçoit pas de travail dans une organisation immédiate qui ne soit pas d'emblée sous sa direction. C'est ainsi qu'elle appelle les ouvriers à désertier les syndicats pour les remplacer par les "Comités Populaires Anti-Capitalistes" qu'elle a créés (CPAC). C'est ainsi qu'elle n'a pas appelé au Rassemblement du 29 septembre 79 contre les lois Bonnet-Stoléru, parce qu'elle n'avait pas été admise (en tant qu'organisation politique) à faire partie du Collectif qui l'a organisé.

Les exemples à citer seraient multiples. Le fond de la question est l'incompréhension de la nécessité d'organisations de classe ouvertes, la confusion entre organisation immédiate et organisation politique. C'est ainsi que les PAE, avec leur plate-forme antiraciste et antifasciste en général, sont bel et bien fermées sur des préalables politiques aux ouvriers et militants qui pensent que la démocratie n'est qu'une forme de la dictature du capital à l'égal du fascisme et que le "peuple" n'est qu'une mystification.

La politique manoeuvrière et de boutique de l'UCFML, qui s'accompagne d'ailleurs d'un activisme forcené, mais toujours dans un but de publicité et de recrutement à tout prix, l'amène et l'amènera toujours plus à se heurter aux dirigeants naturels qui se dégagent des luttes, mais elle peut aussi alimenter des réactions hostiles à tout parti et à toute politique. C'est aussi pourquoi elle est particulièrement néfaste.

Les groupes immigrés national-démocratiques

De même que les groupes "français" d'extrême gauche s'efforcent de dévier les luttes de l'immigration hors du terrain de classe où elles tendent instinctivement à se placer, pour les mettre à la remorque du réformisme social-chauvin ou de la démocratie petite-bourgeoise de la France impérialiste, les tendances national-démocratiques qui agissent dans l'immigration jouent un rôle analogue en

s'efforçant de leur côté d'enfermer ces luttes dans un horizon étroitement national et démocratique, en revendiquant par exemple une "véritable réinsertion" dans les pays d'origine, une "réelle politique de formation-retour", etc.

La tendance démocratique petite-bourgeoise la plus pernicieuse dans les milieux immigrés est sans doute celle qui s'appuie sur la vague révolutionnaire anti-coloniale, et notamment sur la lutte des masses palestiniennes, qui demeure toujours un sujet de brûlante actualité et de sympathie chez les travailleurs maghrébins.

La position de ce courant consiste à *subordonner* la lutte des ouvriers immigrés à la perspective *nationale* du mouvement anti-impérialiste. Or la lutte anti-impérialiste n'intéresse pas seulement le prolétariat. Le marxisme distingue dans les pays dominés *deux* mouvements. Le premier est celui des bourgeois, qui se fixent comme objectif l'accession à l'indépendance politique et l'instauration d'un ordre social bourgeois. Le second est celui des ouvriers et des paysans pauvres, qui luttent pour en finir avec toute forme d'exploitation et d'oppression.

Les conséquences catastrophiques de la contre-révolution stalinienne ont été à l'origine de l'isolement des mouvements révolutionnaires qui ont secoué les colonies dans le deuxième après-guerre. L'absence du parti de classe qui s'en est suivie, et donc du prolétariat en tant que force politique autonome, devait nécessairement entraîner la subordination du mouvement des ouvriers et des paysans pauvres en révolte à la direction politique et organisationnelle de leurs petites-bourgeoisies et bourgeoisies respectives, malgré toutes les poussées périodiques allant dans le sens d'un plus grand radicalisme.

C'est la raison pour laquelle on ne peut soutenir par exemple que "*le combat des travailleurs immigrés fait partie intégrante de la lutte des peuples arabes*" (*El Assifa*, non daté) sans subordonner de fait la lutte potentiellement classiste des ouvriers immigrés au programme et aux directions du mouvement anti-impérialiste *bourgeois et petit-bourgeois* (comme la direction capitularde de l'OLP), quand ce n'est pas carrément à des *Etats bourgeois* déjà constitués depuis plus d'une décennie.

Cette conception étroitement nationaliste qui est celle, entre autres, du Mouvement des Travailleurs Arabes, amène nécessairement ces courants à *diviser les rangs de la classe ouvrière internationale*, en contribuant à leur manière à entretenir la méfiance des travailleurs immigrés arabes vis-à-vis de leurs frères de classe appartenant à d'autres nationalités.

Vice versa, cette conception démocratique - qui ne peut mener qu'à des pratiques interclassistes étrangères aux traditions de la classe ouvrière - pousse tout naturellement ses tenants à chercher un appui à la lutte des travailleurs immigrés parmi les forces

qui, dans les pays impérialistes, se proclament "progressistes" et "démocratiques", en cachant qu'elles ont, dans un passé encore récent, marché sur les révoltes populaires des colonies, de même qu'elles sont, à des degrés divers, des auxiliaires de la bourgeoisie contre les luttes ouvrières.

C'est ainsi que le MTA déclare lutter "*pour que naisse l'opinion anti-fasciste (...), que s'élève la voix anti-nazie de la France résistante*", alors que c'est précisément cette "*voix anti-nazie*" qui a condamné hier les combattants anti-impérialistes comme étant des "*provocateurs à la solde des fascistes*", alors que c'est précisément cette "*France résistante*" qui a fêté sa victoire sur le nazisme en faisant 80.000 morts à Madagascar et 45.000 morts dans le Constantinois !

Les positions ci-dessus sont véritablement typiques des boulets qui entravent l'éveil de la conscience de classe dans le prolétariat immigré. Mais d'autres positions sont aussi à combattre pour aider à la lutte de classe indépendante.

C'est le cas d'une organisation comme le Comité des travailleurs Algériens, qui soutient en plus de la lutte avec les autres travailleurs immigrés et français pour imposer leurs revendications, les travailleurs algériens doivent lutter "*vis-à-vis des autorités algériennes pour qu'elles se mobilisent, comme c'est leur rôle (!), pour la défense de nos intérêts et de nos droits en France*" (10).

C'est aussi le cas des courants soi-disant marxistes-léninistes. Ainsi, tout en reconnaissant que la lutte des travailleurs immigrés est "*partie intégrante de la lutte de classe du prolétariat international*", les pro-albanais d'El Amel Tounsi soutiennent qu'elle constitue aussi "*un aspect de la lutte des peuples dominés*" (11). Et que pourraient-ils dire d'autre, puisque leur objectif est d'"*édifier le régime de la démocratie nouvelle dans le cadre de la construction de la nation arabe en tant que pas vers le socialisme et le communisme*" (11) ?

(10) *La voix des travailleurs algériens*, n° 6, janvier 1979.

(11) Manifeste du 1er mai 1978.

Comment le MTA conçoit le « soutien » aux travailleurs immigrés

"Nous appelons toutes les organisations démocratiques, politiques, associations culturelles et religieuses, tous ceux qui luttent contre le racisme, chercheurs, médecins, avocats, étudiants, professeurs, lycéens, travailleurs anti-racistes, tous nos camarades immigrés et français (remarquons que les travailleurs sont les derniers à être appelés) à nous soutenir financièrement pour nous permettre de continuer et de renforcer notre unité et nos luttes" (*Appel à toutes les forces anti-racistes*, 1973 ?).

Mais l'exemple qui montre on ne peut plus clairement comment les positions démocratiques petites-bourgeoises ne peuvent mener qu'à la collaboration de classe avec les bourgeoisies "nationales" est sans doute celui de l'Association des Marocains en France, qui couvre les crimes des capitalistes et de la monarchie marocaine en soutenant le soi-disant "*droit du peuple marocain à compléter son unité territoriale dans sa lutte pour libérer le Sahara marocain*" (12). Le soutien à la guerre de brigandage menée par la monarchie marocaine ne revient-il pas à donner une caution de taille à une opération sans précédent de *division* du prolétariat maghrébin ?

Voilà où mènent les conceptions étroites qui font leurs tous les préjugés néfastes du démocratism et du nationalisme. A l'heure où le besoin de la riposte collective de classe à l'offensive capitaliste se fait de plus en plus pressant, il est indispensable que soient fermement combattus tous les obstacles qui se dressent devant la constitution du *front uni prolétarien* contre toutes les bourgeoisies et leurs collaborateurs, par dessus toutes les barrières de nationalités.

(12) Interview d'un responsable de l'AMF à 23 mars, n° 53-54 de mai-juin 1978.

6. Les travailleurs immigrés sur le chemin de la reprise de la lutte de classe

Progressant à travers les mille obstacles mis par la répression bourgeoise, le sabotage des partis et appareils syndicaux opportunistes, et les limitations des groupes soi-disant révolutionnaires, les luttes des travailleurs immigrés contre les discriminations et les mesures de renforcement du contrôle de l'immigration prises depuis 1972, illustrent de façon significative les efforts de la classe ouvrière pour remonter de l'abîme de la contre-révolution et retrouver le chemin de la lutte de classe ouverte contre le capital.

Sur ce chemin, les ouvriers immigrés, surtout non européens, possèdent un atout : celui d'appartenir à un prolétariat jeune, non corrompu par les miettes que la domination impérialiste et le boom de l'après-guerre ont octroyées aux couches supérieures de la classe ouvrière "autochtone", non soumis au départ à l'influence paralysante des partis et syndicats social-chauvins et réformistes qui entrave depuis plusieurs décennies le prolétariat des pays "d'accueil", et empreint au contraire, dans certaines de ses couches, de la tradition de combativité héritée des luttes anti-coloniales. Inversement, l'influence de la démocratie et du nationalisme peut pénétrer chez eux par d'autres voies : celles précisément de la lutte anti-impérialiste, qui les a vus combattre aux côtés des jeunes bourgeoisies nationales et qui auréole les principes démocratiques d'un halo révolutionnaire et plébéien, que la domination de ces mêmes bourgeoisies devra cependant ternir toujours davantage.

Les luttes des « sans papiers »

Les grèves de la faim des "sans papiers" arabes, puis mauriciens et pakistanais, pour leur régularisation ont représenté, en

1973-75, une première tentative, certes encore obscure et embryonnaire, de défense contre l'offensive anti-immigrés de ces dernières années. Sans aucun doute, le mot d'ordre - la régularisation des sans-papiers - restait partiel, mais il pouvait être repris comme un premier pas vers la revendication de l'abolition de tout statut spécial pour les immigrés et de l'égalité des droits. Les méthodes mises en avant, essentiellement la grève de la faim, étaient encore dictées par l'isolement et entachées de désespoir, mais loin de les condamner, comme le firent alors la CGT et la CFDT, il fallait lutter pour que la solidarité agissante des autres prolétaires permette de briser cet isolement et par là-même de dépasser ces méthodes.

Mais, alors que les ouvriers protestataires montraient un magnifique élan de révolte et de courage, la direction de la lutte,

La « signification progressive » de l'immigration

"Le capitalisme a créé une sorte particulière de transmigration des peuples. Les pays dont l'industrie se développe rapidement, utilisant davantage de machines et évinçant les pays arriérés du marché mondial, relèvent chez eux les salaires au dessus de la moyenne et attirent les ouvriers salariés des pays arriérés.

Des centaines de milliers d'ouvriers sont ainsi transplantés à ces centaines et des milliers de verstes. Le capitalisme avancé les fait entrer de force dans son tourbillon, les arrache à leurs contrées retardataires, les fait participer à un mouvement historique mondial et les met face à face avec la classe internationale puissante et unie des industriels.

Nul doute que seule une extrême misère force les gens à quitter leur patrie, que les capitalistes exploitent de la façon la plus éhontée les ouvriers émigrés. Mais seuls les réactionnaires peuvent se boucher les yeux devant la signification progressive de cette moderne migration des peuples. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de délivrance du joug du capital sans développement continu du capitalisme, sans lutte des classes sur son terrain. Or, c'est précisément à cette lutte que le capitalisme amène les masses laborieuses du monde entier, en brisant la routine rancie de l'existence locale, en détruisant les barrières et les préjugés nationaux, en rassemblant des ouvriers de tous les pays dans les plus grandes fabriques et mines d'Amérique, d'Allemagne, etc."

Lénine, Le capitalisme et l'immigration des ouvriers

inspirée surtout par le MTA, ne réussit pas à se placer sur un terrain de classe parce que, en partie à cause de son orientation national-démocratique, elle n'avait pas de principes permettant de faire avancer la lutte en lui évitant de sombrer dans le "spontanéisme" et les actions plus spectaculaires que préparées, soit de s'enliser dans les marécages de la "bonne volonté" humanitaire et interclassiste qui était celle de toutes les forces - en premier lieu de l'Eglise Catholique - qui participaient aux Comités de Soutien.

L'échec de l'occupation de l'ONI, au début de 1975, avec l'expulsion de plusieurs dizaines de travailleurs qui s'ensuivit, apparaît à la fois comme un point final et un tournant. Un point final, parce que l'immédiatisme spontanéiste y avait reçu un démenti. Il n'y eut plus, depuis, de grèves de la faim. Un tournant, parce que dans les comités de soutien, puis les CUF-CFI, avait commencé à s'expérimenter - avec toutes les limites tenant à l'orientation des organisations qui y participaient - une structure de solidarité commune entre travailleurs français et immigrés, et surtout parce que - symboliquement - alors même que s'éteignaient les dernières grèves de la faim, la lutte des foyers de travailleurs immigrés venait de naître et commençait à s'étendre (13).

De la lutte des foyers à la lutte contre l'offensive anti-immigrés

La lutte des résidents des foyers Sonacotra, puis ADEF, AFRP, AFTAM, des cités Logirep, etc, était un terrain favorable pour la greffe de la revendication de l'égalité des droits et de la lutte contre le contrôle de l'immigration. Tout d'abord, parce qu'elle était née précisément de la protestation contre les conditions bestiales de discrimination, d'oppression et de flicage que les travailleurs immigrés connaissent au niveau du logement comme dans tous les autres aspects de leur vie. Ensuite parce que son ampleur, le fait que dès l'abord elle ait dépassé les barrières de nationalité (aspect important sur lequel s'appuyaient les gérants pour faire régner leur dictature), pour affirmer l'unité dans la lutte de travailleurs de 24 nationalités différentes et rechercher la solidarité des travailleurs français, enfin sa centralisation au niveau national en un Comité de Coordination formé des délégués des différents foyers en grève, la prédisposait à devenir un pôle de lutte contre la surexploitation et l'oppression pesant sur tous les travailleurs immigrés en général.

C'est ainsi qu'ont été organisées les manifestations de 1977, 1978, 1979, liant en un tout la lutte contre l'exploitation et la répression au niveau du logement et celle contre les mesures

(13) Nous avons dédié de nombreux articles à cette lutte, à laquelle nous consacrerons prochainement une brochure.

Stoléru, puis les projets de loi Barre-Bonnet et Stoléru-Boulin. De telles manifestations, centrées autour du mot d'ordre : "*Travailleurs français immigrés, une seule classe ouvrière*", marquaient des pas en avant dans la lutte des travailleurs immigrés, parce que face à l'attaque générale de la bourgeoisie contre toute la classe ouvrière frappée dans sa composante immigrée, le Comité de Coordination relevait le défi en se plaçant lui aussi sur un *terrain général de classe* : celui de la lutte pour la solidarité combattante de *tous* les travailleurs contre la répression et les discriminations anti-immigrés.

Sans aucun doute, la naturelle hétérogénéité du Comité de Coordination, le fait qu'il soit traversé de certaines tendances influencées par exemple par le nationalisme arabe, ou recherchant un appui du PS, ou enfin ennemies de tout parti politique, entravent l'efficacité de sa riposte et réclament, de la part des délégués les plus avancés, une lutte et un effort d'autant plus grands pour s'engager sur une voie de classe conséquente que la situation dans les foyers, avec l'attaque sans précédent de la bourgeoisie depuis un an, impose un recul qui doit être fermement maîtrisé pour ne pas se traduire par une démoralisation désastreuse parmi les ouvriers et même une désorientation, voire un éclatement de leur direction, et pour préparer un retour ultérieur à l'offensive.

Dans cette lutte, la capacité d'une avant-garde prolétarienne à tisser des liens réels, même exigus pour l'instant, avec des noyaux d'ouvriers combattifs dans les entreprises, à défendre les principes de classe mis en avant dans la lutte des foyers et l'organisation qui s'en est dégagée, enfin à tirer un bilan complet des forces qui s'y sont manifestées, sera décisive. Dans ce cadre, beaucoup dépendra en particulier de la manière dont s'orientera le Collectif de Garges contre les lois : saura-t-il continuer fermement dans la ligne de la lutte des foyers en en tirant les leçons ou au contraire sera-t-il étouffé par les forces centristes qui chercheront à le ramener en arrière ?

A travers la lutte tenace des travailleurs immigrés, comme à travers toutes les flambées plus passagères de lutte prolétarienne qui expriment la résistance des ouvriers aux empiètements du capital, c'est la reprise de la lutte de classe qui cherche sa voie, obstruée jusqu'ici par des décennies de contre-révolution. Les obstacles rencontrés - avant tout l'isolement, la difficulté à dépasser les barrières de catégorie, d'entreprise, de nationalité, le sabotage des forces de collaboration de classe - sont les mêmes que dans toutes les luttes ouvrières d'aujourd'hui. Les méthodes pour les surmonter sont également les mêmes.

Dans ces luttes, notre parti sera comme toujours à son poste, pour aider dans la mesure de ses forces à leur extension, à leur

renforcement, à leur liaison, pour défendre les principes et les méthodes de la lutte de classe intransigeante et de l'internationalisme prolétarien, et préparer ainsi, dans les escarmouches actuelles, les combats inéluctables qui se dérouleront demain sur une plus vaste échelle.

POUR UNE RIPOSTE DE CLASSE A L'OFFENSIVE ANTI-OUVRIERE ET ANTI-IMMIGRES,

POUR LE FRONT DE LUTTE DE TOUS LES PROLETAIRES CONTRE LE FRONT UNI DE LA BOURGEOISIE ET DU REFORMISME,

PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

La révolution prolétarienne et les travailleurs immigrés

"La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison, et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. Thiers la bourgeoisie, le second empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris".

Marx, *La guerre civile en France, 1871*

Appendice

Quelques chiffres sur les flux migratoires

De 1964 à 1975, sont entrés en Grande-Bretagne 2.512.000 travailleurs immigrés (sans compter les Irlandais, qui représentent la majorité des travailleurs étrangers du pays). Selon le recensement de 1975, ce pays comptait dans sa population active 478.000 Irlandais, 215.000 Antillais, 190.000 Hindous, 83.000 Pakistanaïens et 75.000 Italiens.

De 1950 à 1975, 3.200.000 travailleurs étrangers sont entrés en France (sans compter les Algériens, qui représentaient en 1977 21 % de la population active immigrée), 3.150.000 en Suisse, et 16.998.000 en Allemagne Fédérale (où la rotation est très forte).

De 1951 à 1975, il y a eu 7.800.000 entrées aux Etats-Unis. D'après les chiffres officiels (qui ne tiennent pas compte de l'immigration clandestine, que l'on évaluait en 1977 à 8 millions), de 1960 à 1974 18 % de l'immigration provenait d'Asie, 39 % d'Amérique Latine et des Caraïbes, 11 % d'Italie, de Grèce et du Portugal.

Dans les pays du Golfe Persique et en Lybie, il y a eu rien que depuis 1973 plus de 3 millions d'entrées de prolétaires, en majorité Egyptiens et Palestiniens (dont plus d'un million pour l'Arabie Saoudite, 400.000 pour le Koweït, 400.000 pour les Emirats Arabes Unis, 350.000 pour la Lybie). Sur le total on comptait 300.000 Hindous, 200.000 Pakistanais, 100.000 Bengalis, 80.000 Philippins, 80.000 Sud-Coréens et 30.000 Thaïlandais.

L'Afrique noire elle-même n'échappe pas au phénomène : Voltaïques en Côte d'Ivoire, Nigériens au Nigéria, Béninois au Gabon, Mozambicains en Afrique du Sud (au moins 100.000, travaillant surtout dans les mines). Dans un pays comme le Malawi, dont la population s'élève à 5 millions d'habitants, la plus grande partie de la

population active travaille hors des frontières, essentiellement en Zambie, Rhodésie, et naturellement Afrique du Sud.

En 1977, il y avait un total de 4.336.000 travailleurs immigrés actifs en Europe : 963.000 Italiens, 654.000 Turcs, 610.000 Yougoslaves, 449.000 Portugais, 416.000 Espagnols, 338.000 Algériens, 188.000 Grecs, 76.000 Tunisiens et 106.000 Finlandais.

En 1975, la population étrangère totale était de 4.106.000 personnes en France, de 4.089.000 en Allemagne Fédérale, de 1.012.000 en Suisse, de 835.000 en Belgique, et de 409.000 en Suède.

Tous ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte de l'immigration non officielle.

(Sources : ONU, "Labour Supply and Migration in Europe (1950-1975)" ; "Monthly Labor Review", octobre 1977 ; "Anuario Económico y Social de España, 1977" ; "Problèmes économiques", 11.4.1979 et 25.7.1979 ; "Croissance des jeunes nations", avril 1977).

L'oppression des prolétaires immigrés est la même dans tous les pays

En Allemagne de l'Ouest

Fin 1973 : c'est le début de la crise (montée en flèche du chômage), mais aussi la fin de la plus puissante vague de grèves sauvages qu'ait connue la RFA (de mai à septembre 73), luttes menées pour la plupart par des ouvriers immigrés, et dont le point culminant a été la grève des ouvriers turcs de Ford à Cologne. Pour la bourgeoisie allemande, ce fut un signal d'alarme.

De septembre 72 à septembre 73 le nombre des travailleurs immigrés en RFA s'est accru de 300.000, passant à 2.600.000. De septembre 73 à septembre 76, environ 700.000 ont été expulsés.

L'Etat n'a pas eu besoin pour cela de faire voter des lois spéciales. Il lui suffisait d'appliquer la législation existante, dont certains font remarquer qu'elle est en parfaite continuité avec la législation nazie de 1938 : "Le permis de séjour peut être accordé lorsque la présence de l'étranger ne porte pas atteinte aux intérêts de la RFA". Et surtout "Il peut être limité dans l'espace et dans le temps ainsi qu'être assorti de conditions et d'obligations".

La durée du permis de séjour peut être de un à cinq ans. Les conditions et obligations sont par exemple : interdiction d'exercer un métier indépendant, de changer de lieu de travail, obligation de déposer la somme nécessaire pour rembourser les frais d'une éventuelle expulsion, enfin la fameuse "rotation volontaire" : l'immigré reçoit un permis de séjour à durée limitée à condition de s'engager, passé ce délai, à retourner dans son pays.

"Le permis de travail est accordé en fonction de la situation et de l'évolution du marché du travail et compte tenu de chaque cas particulier. Il doit être limité dans le temps et peut être limité à des entreprises, des branches professionnelles, des secteurs économiques ou des circonscriptions déterminées".

Le 23.11.1973, le gouvernement décréta l'arrêt du recrutement des travailleurs immigrés ne provenant pas des pays de la CEE. Plus tard, il décida que les enfants et adolescents entrés en Allemagne après le 30.11.1974 n'avaient droit ni à un permis de travail, ni à une formation professionnelle. Une fois atteint l'âge de travailler, ils devaient donc être légalement expulsés. De cette façon devait être stoppée l'immigration familiale. La décision des gouvernements des Etats et des municipalités d'interdire à partir du 1.4.1975 l'entrée des immigrés dans de nombreuses villes ou quartiers où leur "intégration" n'était plus "possible" tendait au même résultat. Le seuil maximum d'étrangers fut fixé à 12 % mais l'interdiction, renouvelable tous les ans, peut être prononcée par les municipalités à partir d'un seuil de 6 %.

En même temps fut réalisée une réforme des allocations familiales "à la française" c'est-à-dire que pour les enfants ne vivant pas en Allemagne, l'ouvrier étranger recevait une somme très inférieure (de l'ordre de 1/5) à celle qui était jusque là accordée à égalité avec les Allemands.

Grâce à cette dernière réforme, la bourgeoisie allemande espérait un gain net d'un milliard de marks. Mais elle fit une erreur de calcul : malgré l'interdiction de travail et d'accès à l'école faite aux enfants, les travailleurs firent venir en masse leurs familles. Le résultat fut que, tandis que le nombre d'immigrés "réguliers" passait de 2,6 à 1,9 millions de 1973 à 1976, la population immigrée se stabilisait autour de 4 millions, dont un million d'enfants et d'adolescents...

Aux Etats-Unis

Parmi les mesures "sociales" prises par l'administration Carter en 1977, la principale est la loi sur les travailleurs immigrés entrés illégalement aux USA à la recherche d'un travail (en majorité mexicains, latino-américains et caraïbes). C'est naturellement un comble de cynisme que de considérer comme "illégaux" des travailleurs qui sont déjà au nombre de 8 millions, qui cons-

tituent le gros de la force de travail des Etats du Sud-Ouest et sont soumis depuis plus de dix ans à une surexploitation sans contrôle, brimés de plus par la loi, qui leur interdit de se réunir, de faire grève, de faire venir leurs familles et, en général, de manifester leur existence.

La proposition de la loi concède aux étrangers en mesure de prouver leur présence aux USA avant 1970 le droit de rester pour cinq ans encore, et de pouvoir faire venir leurs familles et demander leur naturalisation. Il est évident que la preuve de cette résidence antérieure à 1970 est très difficile à établir. De plus la majorité des immigrés est entrée aux USA après, si bien que seul un demi million d'immigrés sur huit millions a pu bénéficier de cette mesure.

A tous les autres, on reconnaît le droit de rester travailler aux conditions précédentes (c'est-à-dire sans droit de grève ni d'association, sans sécurité sociale, sans leurs familles, sans droit à la formation) pour les cinq années à venir, et ensuite on verra. Ainsi, si jusqu'alors ils n'existaient tout bonnement pas selon la loi, ils ont désormais une existence officielle, mais qui codifie l'obligation pour eux de travailler en silence, à n'importe quelles conditions, et le devoir pour la police de réprimer toute manifestation de vitalité de leur part.

Le problème se reproduit tel quel pour ceux qui continuent d'entrer illégalement aux USA ou sont entrés après le 1er janvier 1977. On voit se dessiner en ce qui les concerne une tentative de réduction du flux migratoire et de blocage des ouvriers à la frontière mexicaine. Ainsi, on évalue à un million le nombre de "clandestins" qui ont été reconduits par l'appareil policier à la frontière mexicaine rien que pour l'année 1977.

Le principal effet de ce contrôle accru est d'accroître encore l'insécurité des "déportés volontaires" (selon la terminologie officielle), soumis à une persécution qui atteint même à l'occasion des travailleurs naturalisés d'origine mexicaine en situation tout à fait régulière (cf. *Le Monde diplomatique* de décembre 1977). Mais il ne peut en revanche arrêter l'irrépressible tendance à l'immigration, provoquée par des facteurs objectifs que la crise rend encore plus pressants (la crise économique au Mexique a déjà entraîné une dévaluation de 100 %).

Avec leur ignoble chauvinisme invétéré, les syndicats de l'AFL-CIO se sont déclarés satisfaits de ces mesures. Il semble en revanche que des organisations de travailleurs agricoles américains, mais souvent immigrés de la génération précédente, aient refusé de les soutenir.

Dans les pays arabes

Au moment où l'on assiste en Europe et en Amérique à une offensive sans précédent contre les prolétaires immigrés, les bourgeoisies arabes s'activent pour leur part afin de donner un coup d'arrêt aux mouvements migratoires dans le Golfe. Il est évident que le tremblement de terre social qui secoue l'Iran n'est pas pour rien dans les craintes que ressent la bourgeoisie arabe.

Le fait que les prolétaires immigrés tiennent pratiquement en main les destinées d'un secteur économique aussi névralgique que celui du pétrole en dit long sur leur force potentiellement subversive. Mais il y a plus : le phénomène de l'immigration ouvrière est tellement important dans le Golfe que souvent le nombre des habitants autochtones ne s'élève guère à plus de 1/5 du total de la population. C'est ce qui explique l'ardeur avec laquelle les bourgeoisies arabes entendent se prémunir contre tout mouvement venant de la part de ces prolétaires sans patrie.

C'est ainsi qu'en janvier 1979, les bourgeoisies arabes se sont réunies, avec la bénédiction de l'ONU, afin de coordonner leur offensive contre les prolétaires immigrés de toute la région. De là toute une campagne de propagande ignoble déversée par les mass-média contre les prolétaires "étrangers" du Golfe. C'est ainsi que les faux socialistes du Baas n'hésitent pas à écrire dans leur organe *At-Thawra* : "La vague d'immigration étrangère concentrée dans le Golfe menace, à la longue, l'arabité de la région et annonce un danger imminent".

Et de fait, vers la fin du mois de mai, les dockers et employés des ports koweïtiens (tous immigrés, en majorité Indiens et Pakistanais) se sont mis en grève illimitée pour revendiquer des augmentations de salaire. Quelle audace n'a-t-il pas fallu à ces ouvriers pour déclencher une telle grève, alors que leur titre de séjour est directement lié à l'entreprise qui les embauche ! Mais les conditions particulièrement ignobles dans lesquelles le capitalisme les fait trimer font qu'ils n'ont rien à perdre que leurs chaînes.

Et à l'Est aussi...

Si le gouvernement algérien a arrêté l'émigration "légale" en direction de la France sous la pression de Paris, cela ne signifie nullement l'arrêt de toute émigration. Le mouvement d'émigration des ouvriers algériens vers la RDA est là pour en témoigner. Les termes du contrat sont révélateurs du degré de cynisme avec lequel les bourgeoisies soi-disant "socialistes" s'entendent sur le dos des prolétaires immigrés : les familles ne sont pas autorisées à émigrer ; la durée de séjour, fixée à 4 ans, n'est renouvelable que pour les élé-

ments "satisfaisants" ; et enfin les autorités allemandes se réservent le droit de résilier le contrat de tout ouvrier algérien en cas d' "atteinte à la discipline du travail socialiste et aux normes de la vie sociale"...

L'ennemi de la classe ouvrière est le même à l'échelle internationale. A elle de s'organiser autour de son parti de classe pour l'affronter de façon unie à l'échelle internationale.

Quelques articles du « Prolétaire » sur l'immigration

- Bourgeoisie, social-impérialisme et immigrationn° 151
- La mystification de l'antiracisme démocratiquen° 157
- Après le référendum en Suisse: Egalité totale des droits pour les travailleurs immigrésn° 184
- L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés.
(I)n° 188
(II) L'autre "politique de l'immigration": celle du PCF et de la CGTn° 189
(III) Les bons prétextes de la CFDTn° 190
(IV) Les conditions d'une riposten° 191
- Solidarité de classe avec les travailleurs immigrésn° 191
- Immigrés, après Montpellier: porter la lutte sur un terrain de classen° 192
- La question de l'immigration dans la tradition du communismen° 194
- Orientations pratiques d'action syndicalen° 195
- A propos de l'organisation des travailleurs immigrés ...n° 205
- Contre les expulsions de travailleurs immigrés: une seule arme, la lutte de classen° 210
- Contrôle de l'immigration encore renforcén° 210
- La IV^e Internationale et les travailleurs immigrés: Unité de classe ou unité avec l'opportunisme ?n° 211
- La chasse aux "sans papiers" aux U.S.A.n° 214
- Le besoin impérieux de l'appui aux luttes des travailleurs immigrésn° 219
- La position ignoble du PCF sur l'immigrationn° 232
- A propos de la grève des loyers dans les foyers SONACOTRA
(I) De l'usine au logement: exploitation et repression ...n° 242
(II) Les "solutions" de l'opportunismen° 243

(III) Quelques notes pour un bilan	n° 245
- Lutte résolue contre le renforcement du contrôle de l'immigration	n° 251
- Sur le travail dans les Comités de Soutien aux luttes des travailleurs immigrés	n° 252
- Contre le renforcement du contrôle de l'immigration, pour l'union combattante des prolétaires	n° 254
- La manifestation contre les mesures Stoléru (1): Les ouvriers se battent, le réformisme déserte, le centrisme sabote	n° 255
- La manifestation contre les mesures Stoléru (2): Pour un front de lutte ouvert	n° 256
- Aux U.S.A. aussi, la chasse aux immigrés	n° 257
- Contre le terrorisme de la bourgeoisie, solidarité et autodéfense ouvrière!	n° 257
- Solidarité contre l'offensive bourgeoise!	n° 259
- Renforçons le soutien à la lutte des foyers SONACOTRA	n° 261
- Sur la question du droit de vote pour les travailleurs immigrés	n° 262
- Violence bourgeoise et lutte prolétarienne	n° 265
- Des négociations SONACOTRA-syndicats à la mise en place de l'APL: Faire face aux nouvelles attaques de la bourgeoisie et de l'opportunisme contre les foyers de travailleurs immigrés	n° 266 et n° 269
- Travailleurs français-immigrés : une seule classe ouvrière!	n° 270
- La grève dans les foyers de travailleurs immigrés: une bouffée d'oxygène vivifiante	n° 271
- Nouvelle attaque de la bourgeoisie contre nos frères de classe immigrés	n° 275
- La commission Delmon, une arme contre la lutte	n° 276
- Le sabotage hypocrite des bonzes CFDT	n° 277
- Préparer la riposte de classe à l'attaque bourgeoise contre les prolétaires immigrés	n° 278
- Bases pour une riposte de classe aux expulsions de travailleurs immigrés	n° 280
- Lutte à outrance contre le contrôle de l'immigration!	n° 281
- La politique criminelle de division du PCF et de la CGT	n° 283
- Vive l'unité internationale de la classe ouvrière!	n° 284
- Malgré tous ses boniments le PS est bien partisan du contrôle de l'immigration	n° 284
- Défendre et renforcer les Comités de Soutien aux foyers en lutte	n° 286
- Pour faire le point sur la lutte des foyers de travailleurs immigrés (I)	n° 287
(II) Comment briser le mur de l'isolement	n° 288
(III) Les problèmes de l'organisation de la lutte	n° 289
(IV) Les problèmes d'orientation de la lutte	n° 290
- Non au contrôle de l'immigration: les axes de notre campagne de Parti	n° 288
- La dénagogie de la CFDT	n° 288

- Les mesures frappant les prolétaires immigrés en RFA ...	n° 288
- Seule la lutte contre le contrôle de l'immigration permet d'unifier la classe ouvrière et de combattre réellement le racisme!	n° 291
- L'oppression des prolétaires immigrés est semblable dans tous les pays	n° 291
- La lutte contre les lois anti-prolétariennes Stoléru-Bonnet, c'est l'affaire de toute la classe ouvrière.....	n° 292
- La signification de classe de la lutte contre le contrôle de l'immigration.....	n° 294
- Comment "Lutte Ouvrière" comprend la défense des travailleurs immigrés.....	n° 294
- Rassemblement français-immigrés du 29 septembre à Garges : Communiqué de soutien du Parti.....	n° 296
- En marge du rassemblement français-immigrés du 29.09 à Garges : L'unité de la classe se fera contre le réformisme.....	n° 297
- Supplément spécial "Immigration".....	n° 298
- L'UCFML et l'immigration : la politique néfaste d'une secte populiste.....	n° 299
- Le capitalisme et l'émigration.....	n° 300
- La lutte des foyers dans une phase difficile : Ce qu'il est essentiel de préserver.....	n° 300
- Sur la nouvelle plate-forme des foyers.....	n° 301
- La loi D'Ornano : une loi bestiale.....	n° 301

Brochures "LE PROLÉTAIRE"

1. Solidarité de classe avec les prolétaires chiliens.....	2 F
5. Question féminine et lutte de classe..	3 F
6. Qu'est-ce que le socialisme ? (Socialisme scientifique contre "socialisme national" algérien).....	4 F
7. La grève des nettoyeurs du métro (Leçons et bilan).....	4 F
8. Violence, terrorisme et lutte de classe.....	4 F
9. Elections et gouvernement de gauche : mystifications bourgeoises.....	4 F
10. Postiers en lutte (La grève de janvier février 1978 à Créteil et dans les centres de tri).....	5 F
11. Auschwitz ou le grand alibi	3 F

Permanences du Parti

EN BELGIQUE

• A Bruxelles : le 2^e lundi de chaque mois, soit les 14 janvier, 11 février, etc., de 19 h 30 à 21 h 30, Café de la Régence, place Fernand-Coeq, 12, 1050 Bruxelles.

EN FRANCE

• A Angers : vente tous les samedis de 11 h à 12 h, au Grand-Barré, place Leclerc.

• A Arles : vente sur le marché du Boulevard des Lices, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois, de 11 à 12 h, les 19 janvier, 2 et 16 février, etc.

• A Arignon : vente aux Halles, place Pie, tous les samedis de 11 à 12 h.

• A Caen : vente au marché Saint-Pierre, de 10 h 30 à 12 h, le 1^{er} et le 3^e dimanche du mois, soit les 20 janvier, 3 et 17 février, etc.

• A Grenoble : dimanche tous les quinze jours au marché Saint-Bruno, de 10 h 30 à 11 h 30, soit les 20 janvier, 3 et 17 février, etc.

• Au Havre : vente le dimanche matin au marché d'Harfleur le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois, soit les 20 janvier, 3 et 17 février, etc.

• A Lille : tous les mercredis de 19 h à 19 h 30, 27, rue Adolphe.

• A Lyon : vente et permanence au marché Garibaldi, place des Martyrs de la Résistance, le dimanche de 10 h à 11 h, tous les quinze jours, soit les 20 janvier, 3 et 17 février.

• A Nantes : vente le 1^{er} dimanche de chaque mois, marché de Talensac, de 10 h 30 à 11 h 30, soit les 3 février et 2 mars, etc.

• A Nîmes : vente aux Grandes Halles, entrée rue Général-Perrier, de 10 h à 11 h, le 2^e et le 4^e samedi du mois, soit les 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, etc.

• A Paris : 20, rue Jean-Bouton, 75012. Le samedi, de 16 h à 19 h, et le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 (escalier métallique au fond de la cour à gauche), métro Gare de Lyon.

• A Rouen : vente tous les dimanches de 10 h 30 à 12 h au marché du Clos-Saint-Marco.

• A Roubaix : vente au marché (face à la poste) de 11 h à 12 h, le 3^e dimanche de chaque mois, soit les 20 janvier, 17 février, 19 mars, etc.

• A Strasbourg : tous les vendredis de 18 à 19 h, 3, rue Sainte-Catherine (au fond de la cour à droite), près de la place de Zurich.

• A Toulouse : vente au marché Saint-Séverin, le dimanche de 11 h à 12 h, tous les quinze jours, soit les 13 et 27 janvier, etc.

• A Valence : dimanche tous les quinze jours, de 10 h 30 à 11 h 30, au marché de Bourg-lès-Valence, place de la Liberté, soit les 13 et 27 janvier, etc.

EN SUISSE

• A Lausanne : tous les samedis de 10 à 12 h, 32, rue Pré-du-Marché (1^{er} étage à droite, « Atelier »).

AUX EDITIONS « PROGRAMME COMMUNISTE »

EN LANGUE FRANÇAISE

- La question parlementaire dans l'Internationale Communiste, 60 pages .. 4,00 F
- Revue « Programme Communiste » :
 - N^{os} 1 à 46 épuisés
 - N^{os} 47, 50, 56, 61 4,00 F
 - N^{os} doubles : 43-44, 48-49, 51-52, 55 7,00 F
 - N^{os} 58, 71, 72, 73 10,00 F
 - N^{os} 59, 60, 62, 63 5,00 F
 - N^{os} 64, 65 6,00 F
 - N^{os} 66, 67, 68, 74 à 81 8,00 F
- Journal « Le Proletaire » - Collections reliées :
 - Volumes 1 à 4 en reliure
 - Volume 5 : du n^o 211 au n^o 257 (années 1976-77) 40,00 F
- Série : « Les textes du Parti Communiste International » :
 - 1. Communisme et fascisme, 158 pages épuisé
 - 2. Parti et classe, 112 pages 8,00 F
 - 3. Eléments d'orientation marxiste - Les trois phases du capitalisme - Guerres et crises opportunistes, 56 pages en réimpression
 - 4. La « Maladie infantile », condamnation des futurs renégats. Sur la brochure de Lénine « La maladie infantile du communisme » 100 pages 7,00 F
 - 5. Force, violence, dictature dans la lutte de classes, 60 pages épuisé
 - 6. Défense de la continuité du programme communiste, 224 pages dans lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant publiés de 1920 à nos jours 30,00 F

EN LANGUE ITALIENNE

- Storia della Sinistra comunista - Vol. 1 - 1912-1919 : dalle origini, attraverso il primo conflitto imperialistico, all'immediato dopoguerra, 423 pages..... 30,00 F
- Storia della Sinistra comunista - Vol. 2 - 1919-1920 : dal congresso di Bologna del PSI al secondo congresso dell'Internazionale Comunista, 740 pages 40,00 F
- Struttura economica e sociale della Russia d'oggi, 752 pages 45,00 F
- Série : « I testi del partito comunista internazionale » :
 - 1. Tracciato d'impostazione — I fondamenti del comunismo rivoluzionario, 62 pages 7,00 F
 - 2. In difesa della continuità del programma comunista, 200 pages dans lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant publiés de 1920 à nos jours 12,00 F
 - 3. Elementi dell'economia marxista - Sul metodo dialettico - Comunismo e conoscenza umana, 125 pages 12,00 F
 - 4. Partito e classe, 137 pages 15,00 F
 - 5. « L'estremismo malattia infantile del comunismo » condanna dei futuri rinnegati, 123 pages 12,00 F
 - 6. Per l'organica sistemazione dei principi comunisti, 198 pages 10,00 F

EN LANGUE ALLEMANDE

- 1. Die Frage der revolutionären Partei, 58 pages 4,00 F
- 2. Revolution und Konterrevolution in Russland, 86 pages 6,00 F
- 3. Der Kampf gegen den alten und den heutigen Revisionismus, 76 pages 6,00 F
- 4. Die Grundlagen des revolutionären Kommunismus, 88 pages 8,00 F
- 5. Was heisst es, den Marxismus zu verteidigen ?, 132 pages 10,00 F
- 6. Gewalt und Diktatur im Klassenkampf, 74 pages 8,00 F

EN LANGUE ANGLAISE

- Série : « The Texts of the International Communist Party » :
 - 1. The Fundamentals of Revolutionary Communism 4,00 F
 - 2. Party and Class 5,00 F

EN LANGUE ESPAGNOLE

- Série : « Los textos del partido comunista internacional » :
 - 1. Los fundamentos del comunismo revolucionario 4,00 F
 - 2. Fuerza y violencia dictadura en la lucha de clase 4,00 F
 - 3. Partido y clase 8,00 F

EN LANGUE PORTUGAISE

- As lutas de classe em Portugal de 25 de Abril a 25 de Novembro 5,00 F
- Série : « Os textos do partido comunista internacional » :
 - 1. Tese características do partido : bases de adesão 3,00 F
 - 2. Lições das contra-revoluções 3,00 F
 - 3. Os fundamentos do comunismo revolucionário 5,00 F

Commandes : Editions Programme Communiste, 20, rue Jean-Bouton, 75012 Paris.
 Paiement par chèque ou mandat à l'ordre de SARO
 Envois : nous prenons à notre charge l'envoi en paquet non clos, au tarif « périodiques ». Pour les envois sous pli fermé, le spécifier expressément à la commande et ajouter 20 % pour frais d'envoi.

Au sommaire de notre nouvel organe pour les pays du Maghreb

el-oumami (l'internationaliste)

N^o 6 — Octobre 1979

EN LANGUE FRANÇAISE

- Lutte de classe intransigeante contre l'offensive capitaliste !
- Immigration :
 - Combattre réellement le racisme, Communiqué du Parti au rassemblement de Garges, notes.
- Maghreb :
 - Algérie : une rentrée sous le signe de la matraque.
 - L'autogestion en Algérie, les procès en Tunisie, l'esclavage des enfants au Maroc, le Sahara.
- Théorie :
 - La question des libertés politiques.
- Politique :
 - A propos de la « Constituante ».
- Faux socialismes :
 - 20 millions de chômeurs en Chine, L'inflation à l'Est.

EN LANGUE ARABE

- L'immigration dans la tradition du communisme.
- Nicaragua : le sandinisme et les trotskystes.
- La classe ouvrière et les minorités opprimées.
- Le besoin de la solidarité prolétarienne de classe avec les victimes de la répression bourgeoise.

20 pages - 2 F
 Abonnement (à partir du n^o 7) : 18 F par an (6 numéros)
 (pli fermé : 30 F)